



Édito

Patrice Bourdelais, Directeur de l'InSHS, François-Joseph Ruggiu, DAS InSHS

À l'aube d'une année nouvelle, il est coutume de s'interroger sur les

grands chantiers qui l'animeront. En 2016, peu auront autant d'importance pour l'ESR en France que la question de la politique de site [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille deux nouveaux membres [p3]

TROIS QUESTIONS À...

Olivier Jacquot et Thierry Pardé, sur les modes de collaboration entre la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le CNRS

Le 21 octobre dernier, la BnF et le CNRS ont signé le renouvellement de la convention cadre fixant les modalités de collaboration entre les deux institutions. Olivier Jacquot, coordonnateur de la recherche, et Thierry Pardé, délégué, tous deux rattachés à la Délégation à la Stratégie et à la Recherche de la BnF, reviennent, pour l'InSHS, sur les objectifs de cet accord et sur les pratiques mises en œuvre [p4]

VALORISATION

Une expérimentation linguistique : les observatoires des branches professionnelles

Notre équipe I-Def a été confrontée à la réflexion des professionnels des métiers des études et du conseil sur leur propre profession et sur les méthodologies déployées par ces entreprises pour la promotion de leur métier [p10]

FOCUS

Faire connaître l'Histoire culturelle et juridique de l'Islam. Une ambition de l'Institut de recherche et d'histoire des textes

Mieux connaître l'Islam dans ses dimensions historiques, culturelles et dogmatiques est un enjeu politique et social majeur dans le climat actuel de peur et de confrontation [p5]

VIE DES RESEAUX

Approches et méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire

S'appuyant sur les acquis du projet de recherche PRO-CELEC, l'école s'est fixée comme objectifs de confronter et de faire dialoguer les approches et méthodes mises en œuvre par différentes disciplines et appliquées à différents contextes sociopolitiques [p13]

ZOOM SUR...

De l'écriture à la mise en scène des questions environnementales

L'InSHS soutient activement, depuis plusieurs années, la recherche des sciences humaines et sociales sur les questions qui ont trait au rapport des individus et des sociétés à l'environnement [p16]

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

Grand équipement documentaire : le système d'information documentaire, premier jalon pour mutualiser cinquante bibliothèques

Le Campus Condorcet offrira à partir de 2019 des espaces de travail ainsi que des équipements mutualisés à une centaine d'équipes de recherche en SHS [p31]

LIVRE

REVUE

PHOTO

À LA UNE



Guide des Humanités environnementales, sous la direction d' Aurélie Choné, Isabelle Hajek, Philippe Hamman, Presses Universitaires du Septentrion, 2016



Revue trimestrielle fondée en 1971 par la société des études romantiques et dix-neuviémistes, *Romantisme* publie des dossiers et des articles centrés sur le XIX^e siècle et ouvrant sur des perspectives trans-



Jean-Claude Golvin architecte archéologue restitue par le dessin aquarelle la villa Jovis de l'empereur Tibère (42 av J.-C. - 37 ap J.-C.), lors du tournage du film "Sur les traces de Jean-Claude Golvin".

L'ampleur des changements environnementaux est aujourd'hui bien établie. Face à cette situation inédite dans l'histoire de l'humanité, quels « cadres » et catégories mobiliser pour penser ces bouleversements et guider l'action [...]

séculaire et transdisciplinaire. Littérature, arts, sciences, histoire trouvent leur place dans la revue qui explore les voies nouvelles qu'offre l'interdisciplinarité [...]

voir toutes les publications

voir toutes les revues



Édito

Patrice Bourdelais, Directeur de l'InSHS
François-Joseph Ruggiu, DAS InSHS

À l'aube d'une année nouvelle, il est coutume de s'interroger sur les grands chantiers qui l'animeront. En 2016, peu auront autant d'importance pour l'enseignement supérieur et la recherche en France que la question de la politique de site. Elle se déclinera, en effet, dans un grand nombre d'actions, en particulier la poursuite de la mise en place des Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE), l'évaluation des IDEX de la première vague du Plan d'Investissement d'Avenir ainsi que la désignation des lauréats IDEX et ISITE de la deuxième vague du même PIA.

Opérateur de l'État, organisme de recherche national, le CNRS est très impliqué dans la politique de site, qui a été mise en place et développée par les gouvernements successifs depuis le milieu des années 2000, et confortée par la loi sur l'Enseignement Supérieur du 22 juillet 2013. Elle a été pensée pour rendre plus efficace un système d'enseignement supérieur et de recherche, qui occupe une des premières places mondiales et compte des figures internationalement reconnues, mais dont chacun peut constater qu'il souffre d'une relative fragmentation. La multiplicité, à peu de distance géographique, d'acteurs de taille, de nature et de stratégie différentes, mais aux objectifs en principe communs, en particulier en matière de recherche, entraîne une perte d'efficacité dans un certain nombre de cas. La politique de site a donc pour vocation de rapprocher sur un même territoire les Universités et les différents établissements d'enseignement supérieur afin de développer leurs synergies. La mise en place de la politique de site est passée par la constitution des Communautés d'Universités et d'Établissements qui peuvent prendre plusieurs formes. Le CNRS en est très souvent, mais pas systématiquement, membre. Il s'est lui-même réorganisé pour suivre au mieux la politique de site. Son représentant sur un site est le Directeur scientifique référent, qui est un directeur d'Institut, et il est assisté du Délégué Régional et d'un Adjoint au Directeur Scientifique Référent. Tous les Instituts comptent à présent un Directeur Adjoint Scientifique chargé de la politique de site.

Au sein du CNRS, l'Institut des Sciences Humaines et Sociales a un intérêt tout particulier au développement de la politique de site. La répartition de ses forces sur le territoire national est, en effet, le fruit d'une histoire longue dont les dynamiques ont pu parfois aboutir à des déséquilibres, dans certains domaines, entre l'Île-de-France et les autres régions. Cette histoire a également favorisé l'émergence d'une grande variété de types d'Unités Mixtes de Recherche (UMR), au sein desquelles l'implication du CNRS est très variable. Pour certaines d'entre elles, les raisons scientifiques de la présence du CNRS parmi les tutelles ont eu tendance à s'effacer au-delà de la qualité générale des recherches qui y sont menées. L'InSHS a, en effet, choisi, depuis plusieurs années, et à la demande de ses tutelles, de porter un certain nombre d'opérations transversales au paysage national de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en particulier les deux TGIR, Huma-Num et Progedo, les Maisons des Sciences Humaines (MSH) et, plus généralement, les grands dispositifs de l'internationalisation de la recherche en SHS (UMIFRE et UMI, réseaux, affectations à l'étranger, dispositif « Soutien à la Mobilité Internationale » et contrats doctoraux). L'InSHS intervient aussi

en complémentarité des universités et établissements afin de mieux développer : l'interdisciplinarité et la pluri-disciplinarité ; les humanités numériques ; les méthodes de recherche liées à la quantification, à la modélisation ou à la formalisation ; le soutien aux études aréales ou aux études de genre, en particulier. La mise en place de la politique de site est donc le moment où l'InSHS et ses partenaires, sur un site donné, peuvent se retrouver et confirmer leur engagement commun dans les UMR, autour de ces grandes actions structurantes appliquées à des thématiques de recherche fondamentale, qui peuvent être originales sur le site à l'échelle nationale ou complémentaires d'autres recherches menées ailleurs. La politique de site est donc une chance, pour l'InSHS et pour ses partenaires, de refonder une politique scientifique partagée, en particulier là où les sciences humaines et sociales sont très présentes, et pour faire en sorte que tous ses personnels s'y sentent pleinement impliqués.

Nous ne pouvons ouvrir cette première lettre de l'année 2016 sans nous rappeler les terribles événements que nous avons vécus, en janvier, en novembre, et, pratiquement, tout au long de l'année passée. En ce début de janvier, la France commémore les premières victimes d'une année sanglante et nous savons que, comme nous, vous vous associez de cœur à ces hommages. Sans doute avez-vous aussi remarqué à quel point ces événements commencent à changer le regard que beaucoup de nos compatriotes portent sur les chercheurs en sciences humaines et sociales. Apportant un regard différent de celui des commentateurs qui dominent l'espace médiatique, nos collègues spécialisés sur les formes de radicalisation, sur la place des religions dans la cité, sur le Proche et le Moyen-Orient, sur les phénomènes d'inclusion et d'exclusion, ou encore sur les conflits de mémoire, ont apporté au débat national, dans la presse, à la télévision ou dans les nouveaux médias, des contributions scientifiques fondamentales et comprises comme telles par les décideurs et le public.

La réussite des premières actions engagées par le CNRS et ses partenaires pour cartographier les recherches entreprises depuis longtemps dans ces domaines, et dans bien d'autres qui leur sont connexes, est aussi un élément réconfortant. L'appel à projet « attentats-recherche », lancé en novembre 2015, a suscité déjà plus de deux cents quarante réponses, dont une majorité issues des SHS, témoignant du désir de l'ensemble des personnels d'assumer une des missions historiques des sciences humaines et sociales qui est de rendre plus lisibles les complexités du monde dans lequel nous vivons.

Nous savons que chacun, à sa place, dans le remarquable dispositif de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dont dispose la France, continuera cet effort et attestera de sa profonde insertion dans la cité. C'est le vœu que nous formulons et que nous ajoutons aux traditionnels souhaits de nouvel an que nous vous adressons chaleureusement.

Patrice Bourdelais, Directeur de l'InSHS, & François-Joseph Ruggiu, DAS InSHS, en charge de la politique de site

L'InSHS accueille deux nouveaux membres



Béatrice Heudes

Après une première expérience au CNRS, au sein du service Partenariat et Valorisation de la Délégation Île-de-France Ouest et Nord, Béatrice Heudes a intégré l'InSHS le 4 janvier 2016. Elle est en charge du secrétariat pour les sections 33 (Mondes modernes et contemporains), 38 (Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines) et

39 (Espaces, territoires et sociétés). Elle vient également en renfort au pôle Europe et International, ainsi qu'au pôle Partenariats.

Beatrice.heudes@cnsr.fr



Federico Zemborain

Federico Zemborain est chargé d'études au pôle Valorisation au sein de l'InSHS depuis le 1er décembre 2015. Ayant comme mission principale l'organisation du salon *Innovatives SHS* 2017, il soutient en plus le comité CNRS Attentats-Recherche. Il est psychologue diplômé à l'Université de Buenos Aires et a également obtenu dans son pays natal un

Master en psychologie des organisations. Comme boursier de la Commission Européenne, il a ensuite été diplômé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) et à l'Université Autonome de Barcelone dans le Master Phoenix Erasmus Mundus *Dynamics of Health and Welfare*. Federico Zemborain a rejoint l'InSHS après avoir été *European Project Manager* de l'Era-Net GENDER-NET, coordonné au sein de la Mission pour la place des femmes au CNRS et financé par le Septième Programme Cadre de la Commission Européenne (FP7).

federico.zemborain@cnsr-dir.fr

TROIS QUESTIONS À...

Olivier Jacquot et Thierry Pardé, sur les modes de collaboration entre la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le CNRS

Le 21 octobre dernier, la BnF et le CNRS ont signé le renouvellement de la convention cadre fixant les modalités de collaboration entre les deux institutions. Olivier Jacquot, coordonnateur de la recherche, et Thierry Pardé, délégué, tous deux rattachés à la Délégation à la Stratégie et à la Recherche de la BnF, reviennent, pour l'InSHS, sur les objectifs de cet accord et sur les pratiques mises en œuvre.

Pourquoi mettre en place cette convention ? Quels en sont les objectifs spécifiques pour la BnF ?

Rappelons que l'accord cadre liant le CNRS à la BnF entérine des relations anciennes en sciences humaines qui, pour certaines, pré-existaient à la création du CNRS. Songeons à la première implantation, à la Bibliothèque nationale, de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR841, CNRS), créé le 7 mai 1937. Dès cette date, la Bibliothèque nationale souhaitait se rapprocher de la recherche en mettant à la disposition des chercheurs ses collections et les instruments de travail indispensables à leurs recherches.

Depuis, les relations n'ont cessé de s'affermir avec la conclusion du premier accord cadre en 1978, constamment renouvelé depuis. Il a connu diverses déclinaisons dont celles de conventions particulières avec des laboratoires, des Groupements de recherche (GDR 34, GDR 982 Étude de la circulation monétaire du Golfe Persique à l'Asie Mineure occidentale, GDR 987 Pratiques monétaires dans le monde antique, du IV^e s. av.J.-C. au III^e s. apr. J.-C.), des Groupements d'intérêt scientifique (GIS IPAPIC - Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles, GIS SOURCEM - Les sources de la culture européenne et méditerranéenne), ou d'Unités Mixtes de Recherche (UMR 200 Institut de recherche sur le patrimoine musical en France, UMR 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 8223 Institut de recherche en Musicologie). La BnF approfondit cette politique en ayant inscrit dans son contrat de performance, signé avec son ministère de tutelle — le ministère de la Culture et de la communication — le renforcement des synergies avec le monde de la recherche, notamment en stimulant de nouvelles collaborations scientifiques en humanités numériques.

Quelles sont les évolutions/nouveautés notables par rapport à la précédente convention de 2005, aussi bien sur le plan du patrimoine matériel que du patrimoine immatériel ? On sait que les disciplines concernées ne sont pas seulement les disciplines « cœur de métier » : pouvez-vous nous en dire plus ? Quelles sont les préoccupations communes pour le présent et l'avenir, y compris du point de vue des outils, des espaces de stockage, etc. ?

Le partenariat était en effet fondé sur les disciplines « cœur de métier » de la BnF, relevant non seulement des sciences humaines et sociales mais aussi des sciences expérimentales (physico-chimie pour ce qui concerne les analyses effectuées en conservation/restauration). Désormais, au-delà de l'histoire du livre, de la bibliographie matérielle, de la musicologie, de la numismatique..., la BnF souhaite s'associer à d'autres types de laboratoires pour stimuler des coopérations de recherche basées sur les collections numériques au sens large, qu'elles soient nativement numériques (dépôt légal de l'internet) ou numérisées (collections de *Gallica* obtenues par reconnaissance optique de caractères), sur les nou-

veaux usages (pratiques de lecture numérique, réseaux sociaux, *crowdsourcing...*) et en sciences de la donnée (*Big data*). Un important champ de recherche s'ouvre, et la BnF propose ses services aux laboratoires qui voudraient conduire des projets de recherche sur ces volumes très importants de données qu'elle collecte et conserve d'autant que le cadre de la loi sur le dépôt légal le permet dans ses emprises.

Le texte de la convention a été entièrement revu avec la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche (DASTR) et les contributions scientifiques des Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) et Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (InS2I).

Comment se structurent les collaborations ? Pouvez-vous citer un exemple concret de collaboration réussie ?

L'accord conclu entre les deux établissements vise à encadrer l'ensemble des relations que la BnF peut entretenir avec le CNRS et ses laboratoires. Les collaborations particulières avec les laboratoires se structurent sous formes de conventions particulières d'application, voire d'une co-tutelle telle qu'elle s'exerce sur les deux Unités Mixtes de Recherche associant des chercheurs et la BnF, l'une en musicologie, l'autre en linguistique.

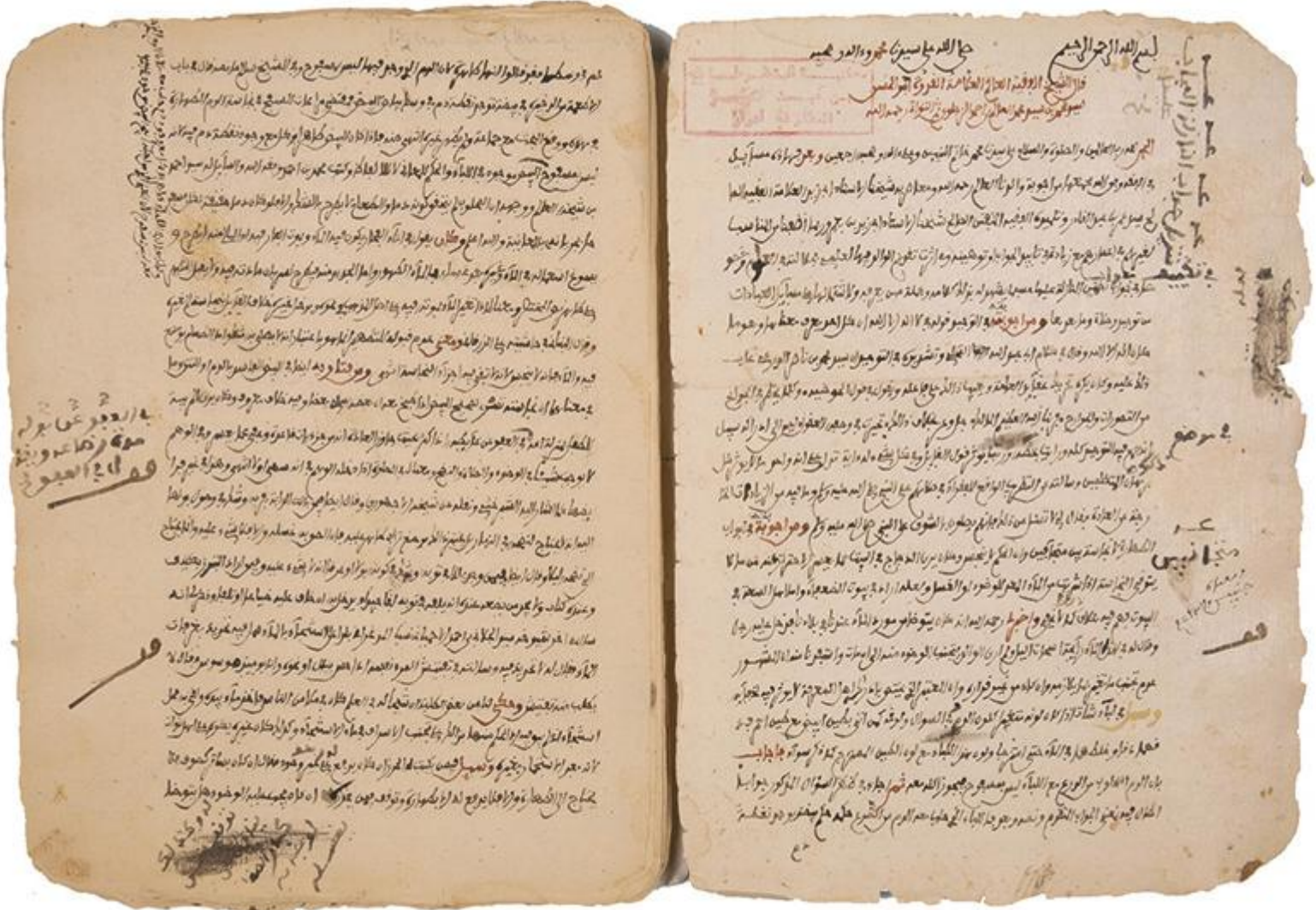
Outre le succès connu des collaborations avec l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus), hébergé dans ses emprises, un autre exemple de collaboration réussie concerne le partenariat ancien et régulier avec l'Institut de Recherche sur les Archéomatériaux - Centre Ernest-Babelon (IRAMAT, UMR 5060, CNRS / Université d'Orléans), qui apporte son expertise dans l'analyse de la composition métallique des monnaies ou autres objets archéologiques conservés par la BnF. C'est ainsi plus de 12 000 monnaies qui ont pu être analysées grâce aux méthodes nucléaires mises au point par le Centre.

contact&info

- ▶ Olivier Jacquot, BnF
olivier.jacquot@bnf.fr
- Thierry Pardé, BnF
thierry.parde@bnf.fr

▶ Pour en savoir plus
<http://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/IX02/accueil>

Faire connaître l'Histoire culturelle et juridique de l'Islam Une ambition de l'Institut de recherche et d'histoire des textes



Nawāzil d'al-Zajlawī (xviii^e s.), al-Mtarfa (wilaya Adrar) Khizāna b. 'Abd al-Kabrīr, f° 1v-2r

Mieux connaître l'Islam dans ses dimensions historiques, culturelles et dogmatiques est un enjeu politique et social majeur dans le climat actuel de peur et de confrontation. Seule la connaissance peut permettre de dissocier les facteurs socio-politiques du terrorisme actuel de l'héritage culturel et identitaire des musulmans dans toutes ses dimensions.

Élargir les bases de notre savoir historique, tel est le but des membres de la section arabe de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR841, CNRS). Leurs projets explorent, avec une pluralité de méthodes, divers aspects de l'histoire des sociétés musulmanes, sur la base de sources méconnues ou inédites — manuscrites, imprimées ou numériques.

Ce pôle de compétence scientifique a été renforcé par le recrutement récent de deux nouveaux chercheurs.

Repenser le droit musulman classique : le *fiqh* est-il applicable en tant que droit ? - Christian Müller

Jusqu'au milieu du siècle dernier, on croyait le caractère théorique du droit musulman fermement établi mais au cours des trente dernières années, des recherches novatrices ont remis en question l'idée de l'immuabilité de la déontologie juridico-religieuse. De nos jours où la « sacralité » du droit musulman acquiert une importance politique majeure, il nous apparaît indispensable de repenser le droit musulman classique sous l'angle d'une approche empirique et praxéologique.

Depuis 2009, le projet européen « Le droit musulman et sa matérialisation : actes légaux du viii^e au xv^e siècle » (ILM) — financé par l'ERC de 2009 à 2013 — a permis de constituer un vaste corpus d'actes juridiques en langue arabe provenant de diverses régions : Asie Centrale, Moyen Orient et Occident musulman. Son outil de recherche novateur, la base CALD, contient les données de 2 400 actes notariés. Plus de la moitié concernent des documents inédits provenant de corpus peu exploités d'al-Andalus, d'Égypte et de Palestine, du xiii^e au xv^e siècle. L'étude de ces actes consiste à faire la comparaison terminologique, chronologique et géographique de séquences de textes en arabe ou de leur typo-

logie. On peut aussi reconstruire la tradition juridique islamique transrégionale qui régit la pratique de droits subjectifs et démontrer l'influence de la pensée juridique sur la rédaction des actes. Les « concepts théoriques » du *fiqh* sont en effet essentiels aux pratiques notariales et judiciaires auxquelles ils confèrent une cohérence juridique.

Nous proposons une nouvelle vision du « droit musulman » en tant que système normatif multiforme qui se développe à partir d'une « tradition juridico-islamique » unique. Cette tradition n'acquiert le statut de droit sacré, nommé charia, qu'à partir d'une certaine époque, ainsi qu'en témoignent les textes juridiques.

La publication des résultats du projet européen ILM rendra le corpus accessible aux chercheurs concernés par l'histoire du droit musulman et donnera une dimension historique à la normativité islamique.

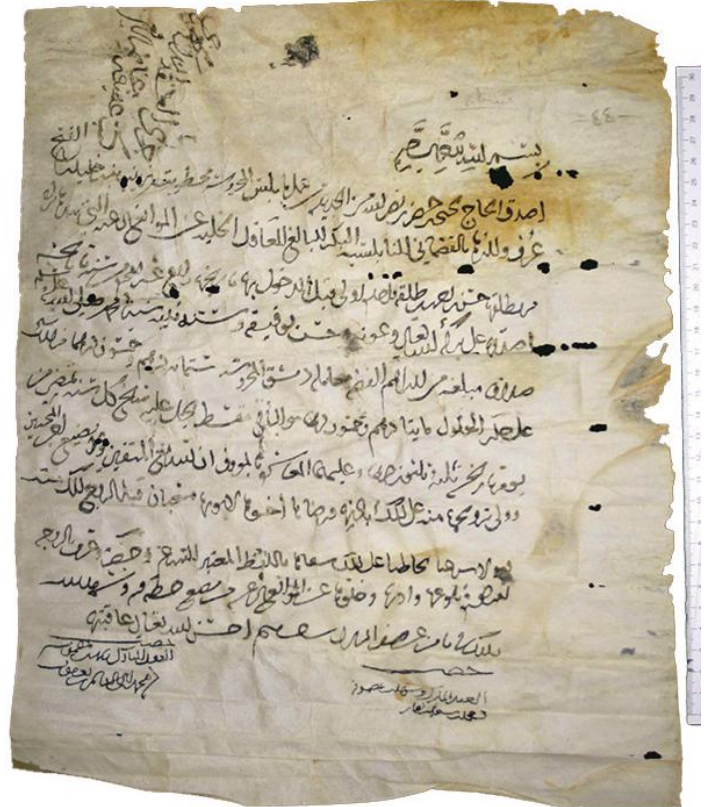
Vers une histoire sociale et culturelle du droit musulman dans les sociétés sahariennes à l'époque moderne (xvi^e-xix^e siècles) - Ismail Warscheid

Depuis le xv^e siècle s'est développé un réseau de foyers d'érudition musulmane dans le vaste espace désertique s'étendant de nos jours sur les territoires de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger. Dirigés par des dynasties de lettrés autochtones au sein desquelles le « savoir islamique » (*'ilm*) est transmis comme un héritage lignager, ces foyers trouvent leur place tant dans des contextes oasiens que dans les milieux nomades des grandes tribus chamélières. Leur essor donne lieu à l'émergence d'importantes traditions textuelles, notamment en matière de droit musulman. Si ces documents sont célèbres, à commencer par ceux de Tombouctou, ils n'en sont pas moins largement sous-étudiés. Le programme de recherche d'Ismail Warscheid entend les interroger sous l'angle de l'évolution de la normativité islamique dans l'espace saharien. Cela implique, entre autres, la question des modalités de l'application du droit musulman dans des configurations politiques tribales, celles du rapport entre normes de la charia et normes coutumières, ainsi que le vaste problème de l'articulation entre le religieux et le juridique. La perspective est double : il s'agit non seulement de reconstruire les multiples façons dont les populations sahariennes, sédentaires et nomades, se sont approprié les ressources du *fiqh*, mais aussi d'analyser le processus de formation d'une tradition juridico-religieuse vernaculaire au sein de l'école juridique malékite.

Du Touat au Jabal Lubnan : des espaces ruraux à la fois insulaires et connectés - Elise Voguet

L'étude des espaces ruraux des mondes arabo-musulmans médiévaux, longtemps marginale, a bénéficié depuis quelques années d'un regain d'intérêt profitant à la fois de l'exhumation de sources inédites ou peu exploitées et d'un renouvellement des approches. Le travail d'Elise Voguet s'inscrit dans cette dynamique.

Historienne ruraliste du Maghreb médiéval, elle a surtout travaillé sur des manuscrits maghrébins et en particulier sur des recueils de jurisprudence (*fatwas*) inédits. Les textes conservés dans les bibliothèques privées du Touat — une région saharienne au sud-ouest de l'Algérie actuelle — ont récemment retenu son attention et un projet pluridisciplinaire, financé par l'ANR, permet aujourd'hui d'étudier cette région à la croisée des routes sahariennes entre le xiii^e et le xviii^e siècle. Dans ce cadre, Elise Voguet établit un inventaire descriptif des manuscrits juridiques inédits



Contrat de mariage daté de 780/1378, Jérusalem, Haram al-Sharif 44

du Touat, numérise ces textes — jusque là consultables dans les seules bibliothèques sahariennes — pour les rendre accessibles aux chercheurs et mettre en évidence l'ampleur, la portée et la circulation de cette jurisprudence régionale. L'étude porte sur les communautés agro-pastorales du Touat et la présence de l'islam dans cette région qui a été un relais pour l'islamisation de l'Afrique subsaharienne. Cet axe est également nourri par un projet sur les manuscrits de Tombouctou, une première mission à Bamako ayant permis de constater que la production juridictionnelle locale y était également très florissante.

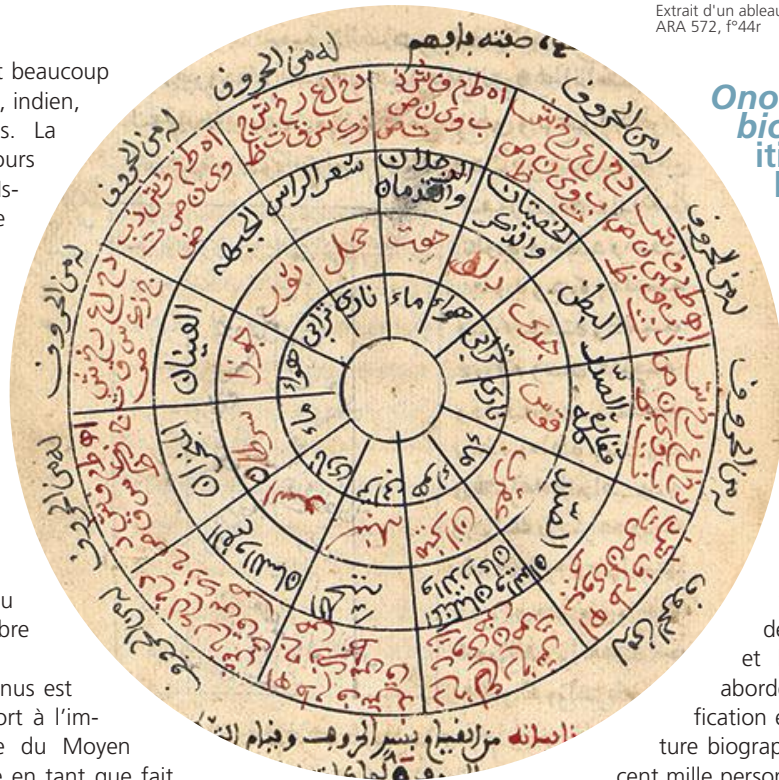
Sollicitée dans le cadre d'un projet archéologique financé par le Ministère des Affaires étrangères sur la dynamique des paysages et l'anthropisation de la vallée du Nahr Ibrahim (Mont Liban), Élise Voguet a entrepris de dresser un inventaire des documents manuscrits inédits (recensements, contrats de vente, actes de propriétés...) conservés dans les monastères de cette région et susceptibles d'éclairer notre connaissance de la mise en valeur des terres. Ces prospections ont permis d'élargir sa réflexion en mettant en regard les oasis sahariennes et les villages de la montagne libanaise. Une même problématique émerge, celle de l'articulation de l'histoire locale de communautés rurales faussement « insulaires » à l'histoire globale et connectée de la Méditerranée.

Magie et histoire dans l'Islam médiéval : une relecture des sources magiques - Jean-Charles Coulon

Le projet a pour but l'édition et la traduction d'un corpus de textes arabes médiévaux relatifs à la magie et l'élaboration d'outils de recherche. L'étude de l'histoire de la magie et des sciences occultes en Islam fut longtemps ignorée de la recherche. Alors que les historiens de l'Europe médiévale ont très tôt considéré que l'histoire de la magie relevait de l'histoire des sciences, voyant dans la magie les prémisses de la science moderne, l'étude de la magie dans le monde islamique se limitait au champ ethnologique. Pourtant, les sciences occultes islamiques ont eu une très grande importance au Moyen Âge. Les manuscrits nous font dé-

couvrir un savoir qui s'est beaucoup enrichi des héritages grec, indien, mésopotamien et autres. La magie arabe a ainsi, au cours des premiers siècles de l'Islam, opéré une synthèse des savoirs antiques, notamment astrologiques, alchimiques, botaniques, zoologiques, numérolologiques. Cette science a fasciné le monde latin, qui a cherché à traduire de nombreux traités de sciences occultes islamiques, dont le *Picatrix*, traduction latine du XIII^e siècle d'un traité arabe du X^e siècle, est le plus célèbre exemple.

Le nombre de textes connus est encore minime par rapport à l'immense production écrite du Moyen Âge. L'étude de la magie en tant que fait social total est à mettre en relation avec l'exercice du pouvoir au Moyen Âge et les échanges et transferts culturels entre les communautés religieuses comme entre les deux rives de la Méditerranée. Pour cela, Jean-Charles Coulon élabore des outils de recherche, notamment un lexique des termes techniques des sciences « occultes » arabes médiévales et prévoit une base de données répertoriant les noms d'anges, de djinns et de démons arabes et de leurs équivalents hébreux, grecs et latins. Ces outils faciliteront l'édition et la traduction d'un corpus de textes médiévaux de magie arabe particulièrement significatifs sur les plans historique et philologique.



Onomasticon Arabicum : identités et itinéraires dans l'Islam pré-ottoman - Christian Müller et Muriel Roiland

Les noms des savants et savantes qui ont vécu en terre d'Islam jusqu'à la période ottomane sont composés d'une dizaine, voire d'une vingtaine d'éléments dont l'un, ou la combinaison de plusieurs d'entre eux, a servi au long des siècles à les désigner. En utilisant différentes sortes de méthodes de classement, les historiens et les biographes arabes ont abordé la question de leur identification et ils ont élaboré une littérature biographique dans laquelle près de cent mille personnages sont répertoriés. Étudier la transmission du savoir à la section arabe de

l'IRHT a permis de reprendre le projet de l'*Onomasticon Arabicum*, fichier-répertoire de tous les personnages identifiés dans les sources arabes. Ainsi est née une entreprise internationale qui a élaboré, dès les débuts de l'informatique, une base de données qui contient non seulement les éléments constitutifs du nom mais les éléments narratifs extraits du texte des biographies : noms de métiers, itinéraires des voyages accomplis, dates importantes dans leur existence notamment.

Devenue *OOnline* en 2012, la base permet de retrouver l'identité d'un savant à partir d'un élément de son nom ou de sa biographie, noms de lieux, de métiers notamment, et de confronter ainsi des informations d'ordre historique, sociologique et anthroponymique. L'analyse des identités permet d'étudier la transmission du savoir et de vérifier l'hypothèse selon laquelle le nom propre arabe médiéval a une exigence d'universalité : recenser un univers, se remettre tout en mémoire à travers les noms de personnes.

Sont actuellement accessibles 15 000 biographies, avec une interface permettant la correction et l'intégration de nouvelles données en ligne. Une prochaine version donnera en 2016 accès à 28 000 notices.

Jean-Charles Coulon, Christian Müller, Muriel Roiland, Elise Voguet, Ismail Warscheid

Page d'accueil de la base de données Onomasticon arabicum

contact&info

► Muriel Roiland, IRHT
muriel.roiland@irht.cnrs.fr
► Pour en savoir plus
<http://www.irht.cnrs.fr/fr/recherche/sections/arabe>

Trois questions à Jean-Charles Coulon et Ismail Warscheid, nouvellement recrutés au sein de la section arabe de l'IRHT

Jean-Charles Coulon, vous avez intégré la section arabe de l'IRHT en octobre 2015. Vous êtes spécialiste de l'histoire de la magie et des sciences occultes de l'Islam médiéval. Comment en vient-on à étudier cette thématique ?

Avant d'étudier l'arabe, mon projet depuis le collège était d'étudier les civilisations de l'Antiquité autour de la Méditerranée, et particulièrement leurs mythologies et leurs cultes religieux. La découverte de l'arabe, un peu par hasard et par curiosité, au début de mes études m'ouvrit à une civilisation et une culture dont j'ignorais alors à peu près tout, bien que je fus déjà familier des djinns, des goules ou des effrits qui peuplent depuis deux siècles la littérature européenne et la culture populaire. L'Europe a en effet conservé tout un imaginaire fantastique lié à la mythologie arabe depuis les premières traductions des Mille et une nuits, et que l'on retrouve par exemple chez Théophile Gautier, Victor Hugo ou encore Howard Phillips Lovecraft. Lorsqu'il fallut choisir un sujet de recherche pour mon master d'histoire, je me suis alors renseigné sur la magie arabe, et j'ai pu découvrir les travaux de Toufic Fahd, qui insistait à la fois sur l'importance des sciences occultes dans la civilisation arabe médiévale et sur l'extrême richesse de cette littérature encore peu éditée et étudiée. C'est donc avec beaucoup de curiosité et d'enthousiasme que je me suis plongé dans cette thématique. Il y a une grande cohérence avec ma passion d'adolescent : beaucoup de traités de magie arabe médiévaux se présentent comme l'héritage des cultes astrolâtres de l'Antiquité. De même, beaucoup de divinités antiques se retrouvent sous la forme d'autorités ou d'esprits dans la tradition magique islamique.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos recherches et sur la manière dont elles s'intègrent dans les thématiques développées au sein de cette section ?

Mon projet de recherche propose de renouveler l'historiographie liée à la magie dans le monde musulman médiéval par l'édition et la traduction d'un corpus de textes arabes médiévaux de magie et de sciences occultes particulièrement significatifs sur les plans historique et philologique. Les critères pour choisir ces textes sont tout d'abord leur diffusion dans le monde islamique médiéval mais aussi en dehors, dans le cas de textes qui ont été traduits dans d'autres langues ou qui se présentent eux-mêmes comme des traductions d'autres langues. L'intérêt qu'ont porté les cours princiers à ces textes est aussi un élément pris en compte dans la mesure où cela permet d'apprécier le rapport qu'entretenait le politique avec ces savoirs. Enfin, les textes qui nous apportent en outre des informations sur la transmission des sciences « occultes » et sur le lexique spécifique à ces disciplines sont autant que possible privilégiés pour donner une base plus solide à de futurs travaux, éditions et traductions dans cette discipline. Ces éléments permettront d'élaborer des outils tels qu'un lexique des termes spécifiques à ce domaine ainsi qu'une base de données des noms d'anges, d'esprits et de démons qui permettrait d'étudier ces figures tout autour du bassin méditerranéen. Cet Onomasticon Angelicum et Daemonicum serait ainsi le pendant « occulte » de l'Onomasticon Arabicum développé par la section arabe de l'IRHT.

Vous avez publié récemment un article pour le site Orient XXI dans lequel vous insistez sur l'importance de l'enseignement de l'arabe à l'école. Vous insistez sur l'implication des politiques dans l'abandon progressif de cet enseignement. Pouvez-vous nous en dire plus ? Quel en est l'enjeu pour les sciences humaines et sociales ?

Le problème que les signataires de cette tribune soulèvent — je n'en suis pas le seul auteur — est très important. En effet, il faut resituer ce rejet de l'arabe à l'école dans un contexte plus général de dépréciation des sciences humaines et sociales par le politique puisque ce ne sont pas des sciences économiquement rentables dans l'immédiat. Or, les sciences humaines, et les langues en particulier, constituent une richesse inestimable dans la mesure où il s'agit d'une ouverture sur l'autre. Un individu connaissant plusieurs langues et plusieurs cultures devrait être perçu comme une richesse, humainement, mais aussi socialement, politiquement et économiquement. Or, aujourd'hui, la connaissance de l'arabe est alors qu'elle devrait être un atout.

Il faut savoir que l'arabe littéral nécessite un apprentissage que le cadre familial ne permet généralement pas d'avoir. Le préjugé selon lequel l'apprentissage d'une langue favoriserait le communautarisme ne tient pas : l'expérience montre au contraire que l'étude d'une langue permet de réfléchir et de s'enrichir dans au moins deux langues.

Il faut ajouter à cela que l'enseignement de l'arabe dans les établissements publics est laïc et constitue donc une alternative sérieuse à un enseignement confessionnel. L'enjeu de l'enseignement laïc de l'arabe est de faire découvrir que la langue arabe est parlée aussi bien par des musulmans que par des juifs et des chrétiens, que c'est une langue qui permet un considérable essor des sciences, que c'est une langue porteuse d'une longue et riche tradition littéraire, etc. La réinscription de la langue arabe dans ce contexte culturel plus large et non comme la seule langue du Coran permet de remettre en question les lourds préjugés sur l'islam et de les interroger.

contact&info

► Jean-Charles Coulon,
IRHT

jean-charles.coulon@irht.cnrs.fr

Ismail Warscheid, vous avez intégré la section arabe de l'IRHT en octobre 2015. Vos travaux de recherche portent sur l'histoire culturelle et sociale des mondes sahélo-maghrébins entre le xv^e et le xix^e siècle. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos recherches et sur la manière dont elles s'intègrent dans les thématiques développées au sein de cette section ?

Le but de ma recherche est d'écrire une histoire de l'Islam au Sahara à l'époque moderne envisagée à travers le prisme du droit. Pour cela, j'utilise des sources manuscrites en langue arabe provenant de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Sud algérien, en particulier des recueils de jurisprudence musulmane. En interrogeant cette littérature presque inexplorée et menacée, je cherche à sonder les enjeux socioculturels de la diffusion à grande échelle d'un Islam savant et normatif. De fait, l'essor de l'érudition musulmane dans la région a deux conséquences majeures : d'une part, une culture scripturaire est peu à peu partagée par tous les habitants du grand désert, d'autre part, de nouvelles manières d'agir en société émergent. Le tribunal du *qadi* devient ainsi une institution décisive pour la résolution de conflits sociaux, ce que montre ma thèse consacrée à la justice islamique dans les oasis du Touat au xviii^e siècle. Les acteurs économiques ont aussi de plus en plus recours aux dispositifs contractuels du droit musulman. La diffusion massive de l'écrit notarié à partir de cette époque en témoigne. Tout l'enjeu de ma recherche consiste à explorer ces transformations profondes en mettant l'accent sur les interactions entre groupes sociaux à des échelles locales. Comment le droit musulman façonne-t-il les relations entre nomades et sédentaires ? Quel est son impact sur les hiérarchies tribales, les formes d'esclavage et de servage, les rapports de genre ?

La section arabe de l'IRHT me semble un environnement propice pour réfléchir sur ces questions situées au croisement entre études arabo-islamiques et études africanistes. Deux de mes collègues, Christian Müller et Élise Voguet, se sont spécialisés dans l'étude de la littérature juridique musulmane prémoderne. Élise Voguet dirige actuellement un projet de recherche d'envergure s'intéressant à l'histoire au patrimoine littéraire du Touat et soutenu par l'ANR. De même, nous espérons poursuivre nos relations avec les chercheurs du centre Ahmed Baba de Tombouctou engagées en 2015 lors d'une mission à Bamako de plusieurs membres de l'IRHT. Je suis donc très heureux d'intégrer une équipe sensible à la fois aux traditions manuscrites, à l'historicité du droit et au riche passé d'une aire culturelle que l'on a relégué pendant trop longtemps à un statut périphérique.

Vous co-dirigez pour l'année 2015-2016 le séminaire « Mondes sahariens : sources, espaces, sociétés, viii^e-xix^e siècle ». Quel est l'objectif de ce séminaire ?

En ce qui me concerne, mais je pense que mes collègues seraient d'accord avec moi, je conçois ce séminaire comme un dispositif formidable pour promouvoir la réflexion interdisciplinaire sur l'histoire du Sahara pré-moderne, un champ de recherche qui, à mon sens, rencontre parfois des difficultés à se faire entendre, alors qu'il se trouve actuellement dans une phase de renouveau importante, notamment dans le monde anglo-saxon. L'objectif n'est toutefois pas uniquement d'assurer une meilleure visibilité pour la recherche historique sur une partie de l'Afrique au cœur de l'actualité géopolitique. Il s'agit avant tout de créer un espace d'échange et de débat entre les chercheurs travaillant sur les mondes sahariens, qui se trouvent dispersés dans des institutions académiques diverses en France et à l'étranger. Pour cette raison,

les séances sont partagées entre l'exposé d'un invité et une discussion commune, dirigée par un autre intervenant. Le but est double : assurer l'ouverture vers l'international, au moins à l'échelle européenne, et donner l'opportunité à de jeunes chercheurs de venir présenter leurs travaux et projets en cours. Enfin, j'espère que notre initiative contribuera aussi au dialogue entre le champ des études arabo-islamiques et celui des études africanistes, car j'estime que le Sahara constitue un espace où s'opère une jonction entre ces aires culturelles trop souvent séparées.

Comment expliquer qu'aujourd'hui, en France, les mondes sahariens soient relativement peu étudiés ? Comment y remédier ?

C'est surtout l'héritage littéraire des peuples sahariens et leur histoire avant 1800 qui, selon moi, font figure de parent pauvre de la recherche. Ce vide est même étonnant, car, dans les années 1970 et 1980, un important courant d'études anthropologiques sur les sociétés touareg et maures s'est développé en France. Alors que ses protagonistes ont été très attentifs aux évolutions historiques, ils n'ont guère senti le besoin de s'interroger sur la diffusion de l'Islam savant et le riche patrimoine littéraire en langue arabe. Une tendance a prévalu à envisager le Sahara comme une sorte de « laboratoire tribal », selon le mot du regretté Pierre Bonte. Autant dire que l'histoire a servi de science auxiliaire pour débattre, avec perspicacité, des grands thèmes de l'anthropologie des sociétés musulmanes, comme la segmentarité ou la parenté. De même, les rares études s'intéressant aux *oulémas* sahariens sont restées tributaires d'une vision essentiellement « confrérique » de l'Islam dans laquelle l'analyse du profil du saint soufi l'emporte sur celle du profil du lettré, même s'il faut reconnaître que certains chercheurs n'ont pas manqué d'insister sur la complémentarité entre savoirs exotériques et ésotériques. Les choses sont en train de changer, dans la mesure où nous assistons depuis une quinzaine d'années à une prolifération d'études qui procèdent à un réexamen du rôle de l'Islam savant dans la genèse des sociétés ouest-africaines. Privilégiant l'étude de sources internes, les travaux issus de ce courant cherchent à montrer qu'il ne s'agit pas d'un élément allogène aux contextes locaux. Un vaste chantier s'est donc ouvert, susceptible de prolonger la réflexion engagée par les anthropologues des années 1970 et 1980 du point de vue de l'histoire culturelle ; mais il n'en exige pas moins une meilleure diffusion des compétences linguistiques, philologiques et islamologiques, si l'on veut aboutir à une connaissance plus fine de l'Islam saharien et de ses traditions pluriséculaires.

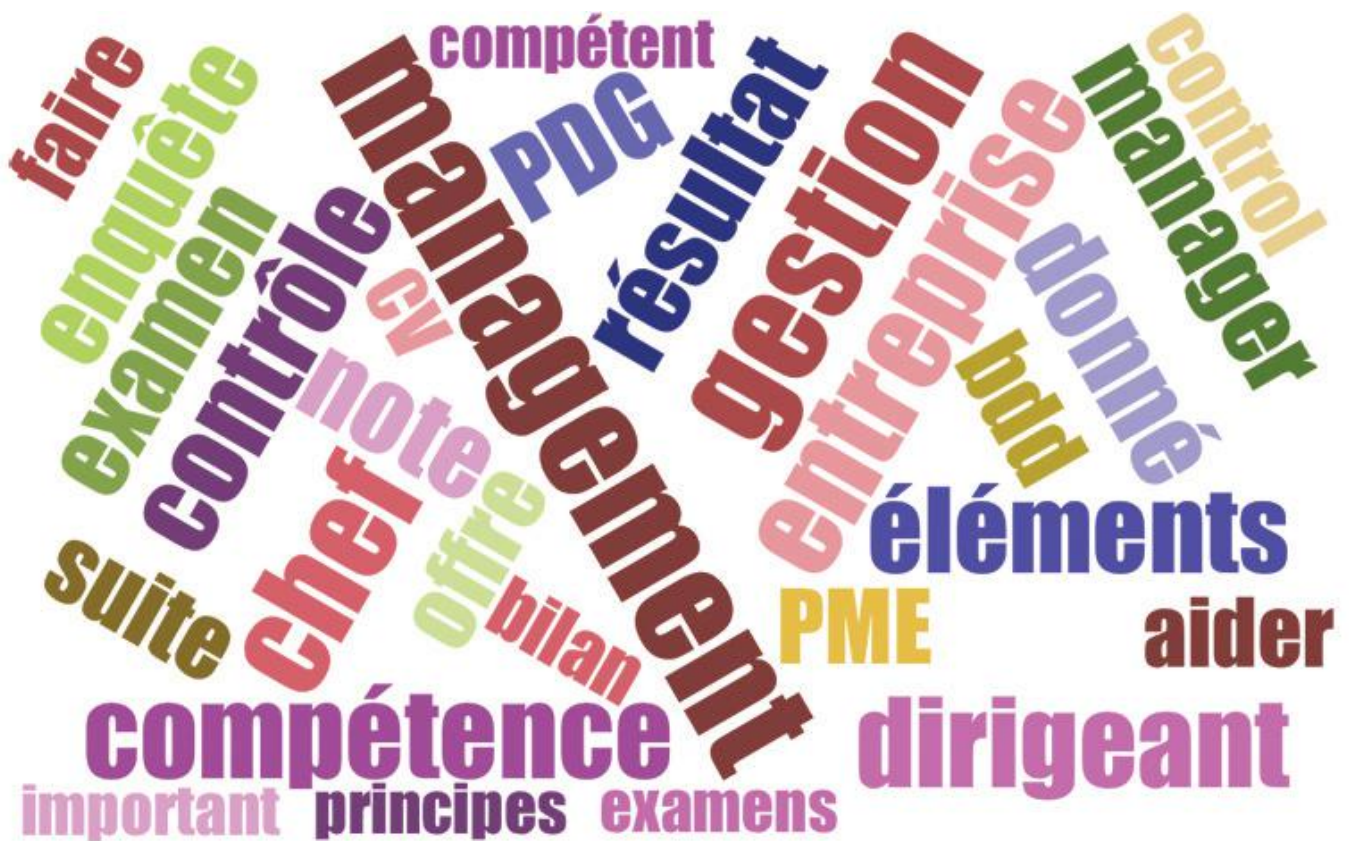
contact&info

► Ismail Warscheid,
IRHT

ismail.warscheid@irht.cnrs.fr

VALORISATION

Une expérimentation linguistique :
les observatoires des branches professionnelles



Notre équipe I-Def a été confrontée à la réflexion des professionnels des métiers des études et du conseil sur leur propre profession et sur les méthodologies déployées par ces entreprises pour la promotion de leur métier. La rapide évolution des besoins des professionnels les amène, de manière empirique, à développer des répertoires de compétences professionnelles, qui sont des expressions figées définies dans des glossaires, associées à des noms d'emplois qui eux-mêmes évoluent très vite dans un contexte médiatique surdéterminé. Par exemple, le développement d'un métier comme « conseiller en relations publics » (comprenez : « en relations avec les publics ») montre à quel point il est nécessaire pour des organismes fédérant les entreprises de rendre compte continuellement de la réalité du marché de l'emploi dans un secteur donné. Ce métier s'est développé grandement ces trois dernières années sur la base d'un enrichissement des compétences des *community managers* associées à celles d'un fin diplomate. L'objectif de ces répertoires est profondément entrepreneurial parce qu'il est lié à la définition d'un profil d'employabilité des candidats à l'embauche et qu'il détermine en aval la réalité du recrutement dans le secteur donné.

Les professionnels du recrutement — parmi lesquels on trouve au premier chef les spécialistes des études et du conseil dont le cœur de métier réside dans le conseil à l'embauche — sont confrontés au foisonnement terminologique des fiches de présentation

des compétences par les responsables des Masters présentant de manière annuelle des candidats à l'embauche sur le marché du travail dans les entreprises.

Pour des raisons historiques, les vocabulaires spécialisés employés par les professionnels pour décrire leurs compétences constituent un ensemble clos parfaitement disjoint et hermétique de celui qui constitue les fiches de description des compétences des élèves en Master dans l'université.

Par exemple, sur un échantillon de 380 fiches de formation et de 21 fiches-métiers constituées en corpus XML, parfaitement corrigé puis traité en vue de l'analyse, on constate que le stock de vocabulaire commun — exception faite des mots grammaticaux et des mots dont la fréquence d'emploi en langue caractérise des unités sans pertinence — aux fiches de formation est en moyenne inférieur à 10 %. Ce qui, au vu de l'objectif commun, semble très faible. Autrement dit, de manière systématique, là où le professionnel insiste sur une compétence en *reporting*, les formations vantent « l'esprit de synthèse ». Ce fossé lexical, qui pourrait être anecdotique, recouvre en réalité une divergence de perceptions idéologiques relativement importantes. Qui plus est, certaines formations privées, qui ont fait le travail de traduire leurs fiches de formations en « termes des professionnels », contribuent à rendre les relations entre les compétences des uns et celles des autres



Le *sourcing*, diversification du recrutement, passe par l'invention d'une langue pivot qui satisfasse aux critères de lisibilité du grand public et dans laquelle se reconnaissent les disciplines de l'Université

très floues. Enfin, les entretiens personnalisés que nous avons eus avec les professionnels dans le cadre de rendez-vous collectifs ont montré que la difficulté à recruter les étudiants des formations universitaires était intimement liée à la difficulté de lire les fiches de formations universitaires¹.

Nous avons donc proposé des méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives pour tracer automatiquement des liens entre des ensembles textuels écrits en français sur la base de la relation de ressemblance entre fragments de textes.

Nous avons ensuite proposé d'évaluer ce degré de ressemblance par des outils textométriques développés *ad hoc* afin de recenser le nombre d'unités synonymes présentes dans un article-cible et de proposer une évaluation numérique de la qualité de la ressemblance entre les deux textes.

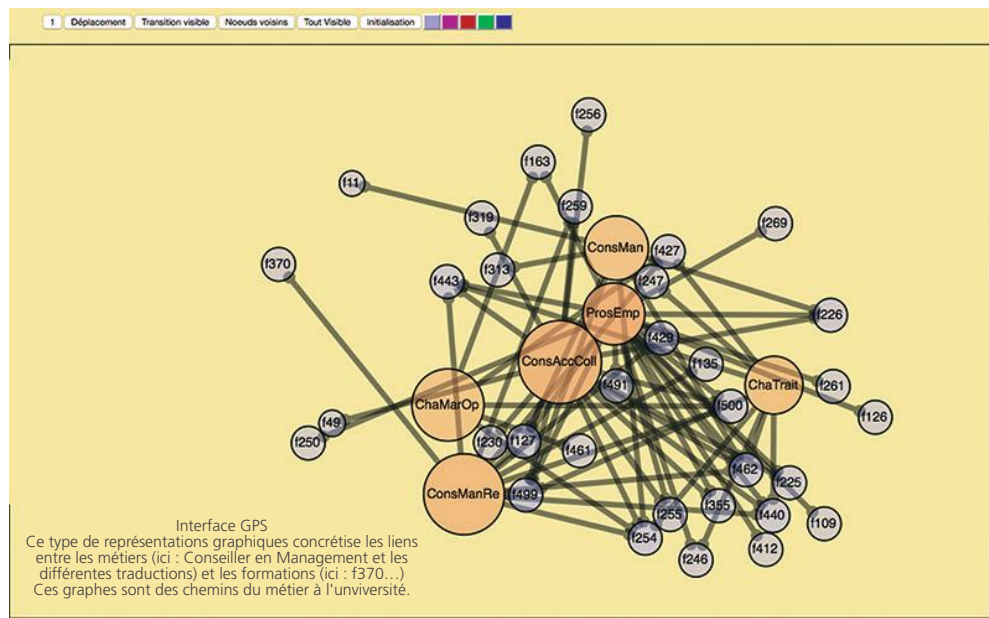
Il s'agissait en fait, pour nous, d'une cartographie de la « synonymie textuelle² ».

Présentation d'une chaîne de traitement autour de /Consultant Management/

Le moteur de calculs de similarités
Le moteur de calculs de similarités IDef(x) propose une chaîne de traitement qui, partant d'une description fine du corpus des métiers, conduit à une opération de transduction vers des fiches d'offres de formation universitaires.

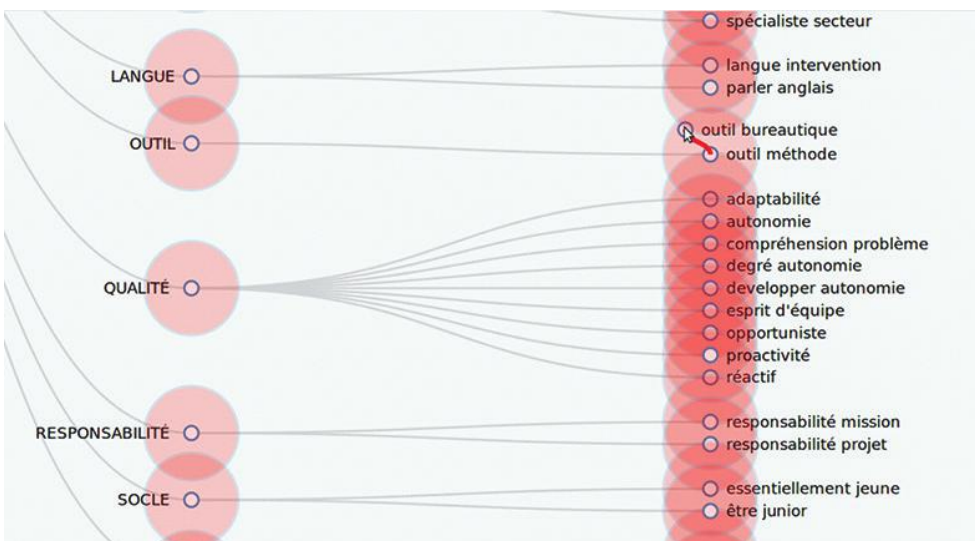
De quoi s'agit-il concrètement ? Les Observatoires définissent plusieurs fois par an les

pré-supposés des postes d'une branche professionnelle. Cette fiche se présente sous la forme de prospectus qui sont le résultat d'une collection d'informations rassemblée par les différents responsables auprès des cabinets de conseil et des cabinets de recrutement (ou chasseurs de têtes). Ces fiches ont été répertoriées par nos soins en étroite collaboration avec les personnels de la Fédération, puis constituées en corpus pour être exploitées dans une base de données des métiers sur la base des compétences, des besoins de formations, des acquis et pré-requis, des évolutions professionnelles. Pour chaque métier, plusieurs rencontres ont ensuite été organisées avec des membres reconnus de la Fédération afin de recueillir des données d'enquêtes complémentaires.



1. Ce projet a fait l'objet d'une présentation par les médias nationaux : <http://www.rtl.fr/actu/sciences-environnement/un-traducteur-francais-francais-pour-rapprocher-l-universite-et-l-entreprise-7778754172>
2. Dans la lignée des travaux de Pierre Guiraud (1960) ou de Charles Muller (1970) des travaux en Traitement Automatique des Langues (TAL) ont été menés depuis une dizaine d'années sur la question de la caractérisation automatique des textes *par le contenu*. On citera par exemple : E. Bourion (1997), L. Tanguy (1997), T. Thiivitis, J.-P. Barthélémy (1998). Sur les méthodes de caractérisation d'un texte par son contenu, on citera par exemple : M. Valette et M. Grabar (2004), M. Valette (2008), M. Valette et M. Slodzian (2001).

D'un autre côté, les formations publient régulièrement des fiches de description pédagogique de leurs Masters. Plus de 2800 fiches ont été recueillies, puis archivées dans une base de données XML constituées *ad hoc*. Ces fiches de bases de données contiennent, outre les informations descriptives concernant les responsabilités de Masters, les compétences mises en avant par chaque formation. L'objectif est de dégager une relation de pertinence entre ces deux ensembles textuels sur la base d'un métier donné et dans la perspective de faciliter la lecture des formations par les professionnels.



Partant d'un travail déjà accompli par la Fédération Syntec et s'appuyant sur des opérations de constitution de corpus opérées par I-Def, l'opération se fixe pour objectif de tester l'adéquation entre les descriptifs pour en dégager un score de pertinence de relation synonymique entre les deux fragments textuels. L'opération part de l'identification des mots employés dans les descriptifs métiers. Un ensemble d'expressions ou de mots simples se constituent en réseau et caractérisent le vocabulaire d'un métier. À partir d'un Thesaurus, c'est-à-dire d'un dictionnaire de relations sémantique, élaboré par enquête par notre équipe, il est enfin possible de tracer des relations entre des fragments textuels. L'idée est que ces textes sont engagés dans une relation de similarités, une forme de synonymie, mais en corpus, entre textes.

Il faut malgré tout faire attention : la construction d'un processus de traitement de mise en relation des corpus ne saurait être cantonnée à un « match » terme à terme entre les extraits. D'une part, parce que si la solution était aussi simple, il n'y aurait pas besoin d'une chaîne de traitement plus complexe et les professionnels des domaines ne sentiraient pas le besoin de traduire les mots des uns en aspiration des autres ; d'autre part, parce que les premiers échantillonnages opérés en novembre sur les discours ont montré que le pourcentage du vocabulaire commun entre les univers ne dépassait pas les 10 %. Ce qui signifie que le nombre de « matches » ne dépasserait jamais ce seuil.

Or, une lecture attentive des deux ensembles montre que la réalité est largement différente et que la correspondance entre les besoins décrits et les propositions est largement supérieure : ainsi, les besoins en « esprit de synthèse », « compétence rédactionnelle », « bureautique », « consultation de la CVthèque » sont intuitivement liés, par un lecteur universitaire, à « méthodologie du résumé », « C2I », « Compte-Rendu de lecture », etc.

L'opération I-Def met donc en valeur la nécessité de construire un Thesaurus particulier des métiers et des offres de formation. La recherche d'intersection entre ces domaines revient à construire une opération de traduction du vocabulaire spécialisé des uns vers la polysémie de la langue naturelle dont on postule qu'elle est illustrée par le corpus des offres de formation : c'est de la traduction français-français.

Ce dictionnaire de synonymie de co-occurrences, ou Thesaurus des Métiers du Conseil, permet, à partir des ressources I-Def, d'étendre le vocabulaire du robot à un ensemble d'isotopies construites par la langue autour des notions et domaines des fiches métiers. Ce Thesaurus est un pivot qui rend possible la construction du GPS des formations vers les métiers.

C'est en cela que notre travail est innovant et qu'il permet une visée applicative de la linguistique au monde économique : nous offrons la possibilité de construire une ressource selon les modèles prescriptifs de la recherche pour permettre le développement d'un potentiel interne à notre langue, immédiatement accessible et consensuel. Cette idée d'une « synonymie textuelle » appliquée au corpus des vocabulaires spécialisés est dans l'air des études linguistiques depuis les travaux de Quemada ou de Kocurek, mais n'a jamais fait l'objet d'une application systématique, qui plus est sur un domaine « vivant ».

contact&info

▶ Xavier-Laurent Salvador
xavier-laurent.salvador@univ-paris13.fr
 ▶ Pour en savoir plus
<http://www.i-def.fr/idefx/start>

Approches et méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire



Droits réservés

Soutenue par l'InSHS, l'école thématique CNRS sur l'analyse électorale, coordonnée par Alia Gana, directrice de recherche au CNRS, et Gilles Van Hamme, professeur-assistant à l'Université Libre de Bruxelles, a été organisée par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC, USR3077, CNRS / Ministère des affaires étrangères et du développement international) à Tunis du 15 au 19 septembre 2015. Une quarantaine de participants dont une vingtaine de stagiaires, de diverses nationalités et de profils variés, ont assisté aux conférences et participé aux ateliers.

S'appuyant sur les acquis du projet de recherche PROCELEC (Processus électoraux en Afrique du Nord : recherche en géographie et en sociologie électorale), coordonné par l'IRMC et conduit sous la responsabilité des organisateurs de cette formation, l'école s'est fixée comme objectifs de confronter et de faire dialoguer les approches et méthodes mises en œuvre par différentes disciplines (sociologie, géographie et sciences politiques) et appliquées à différents contextes sociopolitiques (Europe, Afrique du Nord, Sub-saharienne). Son but était plus spécifiquement de familiariser des étudiants et des jeunes chercheurs avec les approches interdisciplinaires, comparatives et territorialisées de l'analyse électorale, et les outils de cette dernière, dans la perspective de contribuer au développement d'une expertise répondant aux besoins spécifiques de recherche et de formation des pays de la région.

Combiner sociologie et géographie électorale : fondements théoriques pour une analyse électorale

Eric Agrikolyansky, maître de conférences en science politique à l'Université Paris Dauphine, a rappelé les grandes approches de la sociologie électorale. Gilles Van Hamme, professeur de géographie à l'Université libre de Bruxelles) a insisté quant à lui sur l'intérêt de l'approche de géographie électorale et l'importance de la notion d'échelle. Travaillant sur l'ensemble du corps électoral, l'ambition de la géographie électorale est plus largement de comprendre les lignes de fractures qui traversent les sociétés.

Le projet PROCELEC (Processus électoraux en Afrique du Nord : Recherche comparative en géographie et en sociologie) s'est fixé comme objectif de comprendre les processus liés à la transition démocratique en Afrique du Nord, à travers l'analyse électorale. Le croisement des approches de la géographie et de la sociologie électorales vise à éclairer les clivages profonds des sociétés de la région, en particulier lorsque ceux-ci ont une dimension territoriale. S'appuyant sur des recherches en analyse électorale menées en Tunisie, au Maroc et en Égypte, et confrontant les approches et les méthodes mobilisées par les équipes associées, la recherche propose de développer un cadre d'analyse permettant d'appréhender et de comparer les formes que prennent les processus électoraux et la transition démocratique dans la région. Les activités du projet s'inscrivent dans la perspective de la mise en place d'un dispositif de suivi pérenne des processus électoraux, basée sur des approches comparatives et territorialisées et s'appuyant sur une coopération renforcée entre les institutions de recherche et de formation de la région.

Les objectifs de la recherche sur les élections sont multiples. Ils visent à :

► **Cerner les critères de politisation des individus.** En sociologie, différents modèles tentent de cerner ce processus. Le modèle de « domination sociale » stipule que la politisation dépend avant tout de la position sociale et de la culture subjective et objective du citoyen. La compétence politique semble finalement aussi bien une question de délibération que de compétence sur le fond. Le modèle de l'intégration sociale stipule, lui, que c'est l'appartenance à des groupes sociaux structurés qui permet l'augmentation de la participation ; le vote est alors vu avant tout comme une pratique collective.

► **Cerner la force du déterminisme social dans l'opération de vote.** Il s'agit d'évaluer les effets de la norme et l'influence des pairs. Si le « vote des classes », vote homogène socialement,

a été sans doute surestimé, il n'en reste pas moins une réalité qui se recompose et se décline sur de nouveaux axes, au gré des évolutions de l'offre politique. Cette vision est remise en question dans le cadre de la « crise des identifications partisanes » avec l'émergence d'électeurs éduqués et du modèle concurrent de « l'électeur calculateur » (cf. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, 1957), qui recherche avant tout l'utilité individuelle dans son vote.

► **Rapports entre facteurs structurels dans le temps long et le temps court électoral et analyse des ruptures et continuités.** Cette dichotomie pose un certain nombre de questions méthodologiques. Si les campagnes peuvent renforcer des convictions, les effets de contextes font appel à l'historicité du champ politique, à l'offre électorale. En géographie, on distingue « l'effet de voisinage ». Ce sont les effets de la norme sociale et le poids d'institutions d'encadrement social fortement ancrées dans l'espace. Par ailleurs, malgré les bouleversements politiques, on observe une persistance remarquable dans la géographie électorale.

En sociologie des contextes post-autoritaires, il y a une idée « d'incompétence civilisationnelle » des citoyens à s'exprimer politiquement. Les « révolutions arabes » nous conduisent à mettre en question ces conceptions.

L'analyse électorale en contexte autoritaire et post-autoritaire en Afrique du Nord

Les élections comme simple outil de légitimation

Dans sa présentation sur la signification des élections en Tunisie en régime autoritaire, Eric Gobe, directeur de recherche CNRS à l'IRMC, a rappelé que l'État a procédé à de constants réajustements du code électoral afin de garantir la stabilité du régime et d'éviter le mécanisme capable d'introduire l'alternance. L'élection devient en réalité un instrument de gratification pour les bons et mauvais opposants. C'est plutôt un système de cooptation.

Perte du sens du processus électoral comme mesure de politisation

La présentation d'Abdelkader Lakjaa, professeur à l'Université d'Oran, traitant du comportement électoral des jeunes depuis 1989, a rappelé le caractère inédit de l'exemple algérien. L'arrêt par le régime du processus électoral à la suite de la victoire du Front Islamique du Salut (FIS) en 1991 a en effet ouvert la porte à deux décennies de guerre civile. Les enquêtes de sociologie électorale menées aujourd'hui auprès des jeunes algériens soulignent que la tendance lourde est avant tout l'abstention. De l'indépendance à aujourd'hui, le contrat entre les élites politiques et les jeunes a consisté à garantir l'État providence ; mais ce contrat est désormais rompu.

Les élections, entre clientélisme et jeu politique renouvelé

Mohamed Tozy, professeur de sciences politiques à l'Université Hassan II de Casablanca, à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, et directeur de l'École de gouvernance et d'économie de Rabat, souligne qu'au Maroc, avant 2011, il s'agissait d'un simple partage des responsabilités entre le gouvernement et le roi, au-delà de la légitimité électorale. Désormais, le roi prend en charge la contradiction : modernisation de la constitution *versus* conservatisme. Les élections restent une « compétition de cour-

tisans » mais il existe malgré tout un vrai jeu politique. Il y a une sorte d'équilibre entre cooptation et transaction politique.

Sarah Ben Nefissa, chercheur à l'IRD, présente le cas égyptien de « retour d'un régime autoritaire » et ses spécificités. Ce qui change après 2011, c'est l'apparition de la figure de l'électeur, l'absence d'intervention de l'État dans ces élections et la dissolution du « parti-État ». Elle souligne la forte corrélation entre le milieu paysan et le vote islamiste. Certains clivages géographiques apparaissent désormais structurants. Les événements de juin 2013 auraient pu marquer la fin de la confiance dans les élections. Cependant, depuis, c'est la participation qui devient l'enjeu et signifie l'accord ou non avec les événements de juin. Dans ce contexte, le vote blanc¹, en pleine augmentation, apparaît éminemment politique. Le clientélisme et les transactions de voix au niveau local rappellent qu'il ne s'agit pas juste d'élections de façade et que des dynamiques autres, mais pas « non politiques », sont en jeu.

Enseignements des scrutins post-révoltes arabes, et méthodologie d'analyse

Historique du projet : au-delà des clivages identitaires, comme facteur explicatif des scrutins de 2011

Alia Gana (CNRS/IRMC) a présenté une sociologie électorale de la Tunisie, rappelant les objectifs qui avaient guidé la mise en place du programme et groupe de recherche PROCELEC. Ainsi, à la suite des élections de 2011, les analyses se sont concentrées sur l'idée de profonds clivages sociopolitiques ou identitaires, délaissant largement la dimension territoriale du vote. L'idée était de souligner l'importance d'une lecture territoriale et sociologique pour éclairer les clivages profonds de la société tunisienne.

Les conclusions tirées de l'analyse des données d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de 600 électeurs soulignent le poids de certains déterminants sociodémographiques dans la participation et l'orientation du vote. Les résultats de l'enquête confirment les différenciations socioéconomiques des comportements électoraux et suggèrent que le clivage « conservateur/moderniste » recouvre partiellement une opposition sociale. Néanmoins, ce résultat ne doit pas être interprété comme renvoyant à une opposition sociale tranchée entre le vote islamiste *Ennahdha*, qui serait celui des classes défavorisées, et le vote moderniste, qui serait celui des classes aisées urbaines.

Les instituts de sondages : des méthodes en débat

Hassen Zargouni, directeur du bureau Sigma Conseil, a présenté la méthode des sondages électoraux. Son intervention a donné lieu à une vive discussion sur la pertinence des méthodes de collecte des données et de production des résultats mises en œuvre par les instituts de sondage.

Outils techniques et méthodologiques pour l'appréhension du fait électoral

► Cartographie et statistiques, l'approche quantitative. Maher Ben Rebah, chercheur associé à l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), a introduit les méthodes, fondements et outils de la cartographie électorale. S'en est suivie une présentation de cartes sur les élections tunisiennes et ma-

1. Le vote blanc n'a pas été comptabilisé formellement mais les votes invalides le sont et ont sensiblement augmenté depuis 2011 : 4 % (1,3 millions de voix) des électeurs aux présidentielles de 2014. En 2012, pour la première élection présidentielle post-révolution, les bulletins nuls ou blancs étaient 406720 (1,7 %) au premier tour, contre 843 252 (3,2 %) au second tour.

rocaines. L'atelier a permis de poser les questions du choix des représentations graphiques et d'introduire la notion d'interprétation de la carte. Les participants ont pu apprendre à utiliser les logiciels de cartographie et produire quelques cartes « classiques » de géographie électorale, permettant de visualiser l'implantation spatiale et le poids des partis.

► Les modèles statistiques, comme test de pertinence des variables sur l'ensemble du corps électoral. Gilles Van Hamme a présenté des notions statistiques fondamentales, comme « l'analyse en composante principale » et « la régression », qui permettent d'expliquer en partie des variations territoriales. D'autres ateliers ont permis aux participants de se familiariser avec les approches quantitatives et qualitatives, en apprenant à manipuler des bases de données afin de tester divers croisements de variables et d'en proposer une interprétation.

► Approche qualitative, microsociologie et approche territoriale. La présentation des méthodes d'enquêtes auprès des électeurs a permis de rappeler que les échantillons doivent être représentatifs avant tout en terme de diversité de la population. Les questions, ouvertes ou fermées, sont individuelles et tentent de cerner les choix politiques et caractéristiques sociales. Les principales limites du questionnaire renvoient à la difficulté de représenter l'abstention, aux problèmes matériels d'une enquête (temps de passage, lieu du passage de l'enquête, moyens humains, etc.), ainsi qu'à la difficulté d'établir des causalités uniquement *via* cet outil. Les participants, par groupe, ont présenté les questionnaires qu'ils avaient préparés, s'inspirant du questionnaire utilisé par PROCELEC au Maroc, en Tunisie et en Egypte. Les participants ont pu cerner les difficultés et identifier les logiques du choix des questions, selon les objectifs de la recherche, et mesurer l'importance d'une réflexion permettant une adaptation optimale du questionnaire au contexte socio-territorial de l'enquête.

Les observatoires localisés : cerner les logiques sociales du vote et la nature des réseaux sociaux qui en sont à l'origine

La présentation des résultats des observatoires localisés du Maroc, de Sfax, de Tabarka et de l'Égypte a permis d'appréhender les comportements électoraux en lien avec les systèmes de relations sociales dans lesquels s'inscrivent les individus, au niveau local. Dans chaque terrain, une centaine de questionnaires ont été passés aux électeurs et une dizaine aux acteurs politiques clés. L'équipe égyptienne a restitué les résultats des enquêtes effectuées dans un contexte très tendu. La présentation de Marie Vanetzel s'est concentrée sur l'analyse de trajectoires d'individus soumis aux micro-pressions, mettant en valeur les logiques d'interrelations et la complexité de l'ancrage territorial de l'électeur.

Conclusion

Lors de la synthèse, il a été rappelé que l'ambition de l'école était de familiariser les participants à la diversité des approches et des expériences de recherche dans le domaine de l'analyse électorale. Les organisateurs sont revenus sur l'idée de consolider un réseau d'experts permettant d'envisager la mise en place d'un dispositif pérenne de suivi des élections à l'échelle de l'Afrique du Nord. De leurs côtés, les participants ont fait part de leur intérêt pour la présentation de divers contextes nationaux, qu'ils auraient souhaité approfondir en partant de leurs expériences et parcours individuels, afin de mieux cerner les spécificités des effets de contexte. L'alternance des conférences thématiques et ateliers pratiques a été l'un des points forts de l'École mentionnés par les

participants. Tous ont rappelé l'intérêt qu'ils avaient eu à suivre cette école dans la mesure où ils ont pu accéder à des connaissances théoriques et à une vision renouvelée des comportements électoraux.

L'IRMC en chiffres

- **Direction** : Karima Dirèche, depuis le 1er septembre 2013.
- **Structure** : UMIFRE-MAEDI-CNRS (Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger) et USR CNRS 3077 (Unité de Service et de Recherche). Comité mixte franco-tunisien de suivi des activités (franco-tunisien).
- **Membres** : 26 personnels permanents dont 8 chercheurs statutaires ou sur projets (5 chercheurs CNRS, 2 chercheurs MAEDI, 1 chercheur détaché de l'Université tunisienne), 3 boursiers d'aide à la mobilité internationale (2 MAEDI, 1 CNRS), 2 volontaires internationaux, 26 chercheurs associés et 28 doctorants associés.
- **10 programmes de recherche en cours** : Disparités socio-spatiales et inégalités écologiques au Maghreb ; Processus électoraux et territoires en Tunisie et au Maghreb ; Perspectives comparées sur les sentiments d'injustice et le bien commun au Maghreb, Reconfigurations et reconversions des élites tunisiennes : sociologie d'un changement de régime ; Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb ; Justice et politique dans le Maghreb post-révoltes arabes ; Mobilités, réseaux et migrations : articulation entre le commerce transnational et les transmissions selon une approche par les réseaux sociaux ; Communication, médias et liens sociaux en Méditerranée (COMMED) ; Observatoire des migrations libyennes en Tunisie ; Citoyennetés locales au Maghreb : les perspectives de la longue durée.
- **6 à 8 publications par an, un catalogue de plus de 60 ouvrages** :
 - Hèla YOUSFI, 2015, *L'UGTT, une passion tunisienne : enquête sur les syndicalistes en révolution (2011-2014)*, Paris, IRMC-Karthala (édition française)
 - Sylvie DAVIET (dir.), 2015, *L'entrepreneuriat transméditerranéen : les nouvelles stratégies d'internationalisation*, Paris, IRMC-Karthala ;
 - Anne-Marie PLANEL, 2015, *Du comptoir à la colonie : histoire de la communauté française de Tunisie (1814-1883)*, Paris, IRMC-Riveneuve.

► [En savoir plus](#)

► Carnet de recherche :



► Edition électronique :



► Retrouvez l'IRMC sur les réseaux sociaux :



contact&info

► Irène Carpentier, IRMC
irene.carpentier@live.fr

► Pour en savoir plus
<http://analyselec.hypotheses.org>

De l'écriture à la mise en scène des questions environnementales

L'InSHS soutient activement, depuis plusieurs années, la recherche des sciences humaines et sociales sur les questions qui ont trait au rapport des individus et des sociétés à l'environnement : éthique environnementale, droit de l'environnement, économie environnementale, philosophie écologique, histoire de l'environnement, etc. Cette orientation s'est concrétisée dès 2010 par le biais de recrutements de chercheurs et grâce à des groupes et réseaux de travail. Depuis 2012, l'InSHS a participé, dans le cadre de la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS, à plusieurs appels à projet sur l'environnement, en collaboration avec l'INEE, l'INSU, l'INSIS et l'INS2I.

Pleinement inscrit dans la politique générale du CNRS, qui a été impliqué dans la COP 21 (*Lettre de l'InSHS de novembre 2015 - Zoom sur ... le climat, question sociale*), l'InSHS participe aussi au programme interdisciplinaire et international *Future Earth*. À partir de 2016, il soutient le GDR SAPIENV — Savoirs de l'Environnement et Humanités environnementales. Ce GDR, porté par Philippe Huneman, directeur de recherche à l'Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST, UMR 8590, CNRS / Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) vise à poursuivre l'effort de fédération des chercheurs en sciences humaines et sociales qui travaillent sur les questions environnementales, parfois de façon isolée dans leurs unités respectives, et de proposer des perspectives scientifiques innovantes sur les savoirs de l'environnement, en lien avec les sciences biologiques, écologiques et climatiques.

Les recherches en littérature ont toute leur place dans ces réflexions de sciences humaines et sociales sur le rapport des êtres humains à leur environnement et aux entités qui le peuplent. Elles montrent qu'utiliser la littérature comme un réservoir d'exemples et de motifs est une façon très pauvre de considérer la création littéraire. Celle-ci a été animée de manière très vive par des questions comme celle du rapport entre l'humain et l'animal, certes classique, mais toujours renouvelée dans ses contenus par les savoirs éthologiques, biologiques et écologiques. La création littéraire a été nourrie par le rapport des êtres humains au paysage, à la « nature » : textes zoopétiques et éco-poétiques, récits de naturalistes et d'explorateurs à vocation autant scientifique que poétique, évocations de la nature sauvage ou de jardins où s'oublie la main de l'homme, figurations de catastrophes environnementales, elle contribue à la problématisation de catégories trop grossières, aussi massivement utilisées que celles de nature, d'animalité ou d'humanité. Elle porte aussi des critiques radicales sur nos formes de vie humaines et leurs effets sur tous les êtres vivants.

Sur un autre versant de la réflexion environnementale, celui du traitement des déchets, l'art de la narration sait mettre à profit la question de l'usage des rebuts pour élaborer la trame d'une histoire — roman, poésie, récit historique ou pièce de théâtre. Lorsque l'intrigue se noue autour de la transformation et la récupération des objets usés et abîmés, cassés ou incomplets, tous les enjeux symboliques, économiques et psychiques de la pauvreté, de la saleté et de l'usure prennent forme de façon incarnée — l'objet usé témoignant de ce qu'est la personne qui le porte ou

l'utilise. La littérature nous interroge alors sur la dé-évaluation, l'obsolescence programmée. Nos modes de vie et les enjeux environnementaux qui nous préoccupent apparaissent intimement liés.

Les ressources de la scène théâtrale, où bien des classiques de la littérature ont été conçus et joués avant d'être écrits, peuvent être par ailleurs mises à profit pour contribuer à la réflexion sur les questions environnementales et la manière dont celles-ci sont posées dans l'espace social, politique et juridique. La liberté de la scène devient un moyen d'interroger la réalité politique et scientifique, de lui suggérer d'autres manières de faire, notamment dans l'identification d'acteurs et d'entités qui ne sont pas convoqués à la table des négociations, et les procédures auxquelles celles-ci obéissent. Réintroduisant une part d'imagination dans l'exercice politique, la fiction théâtrale laisse derrière elle sa fonction de représentation pour éprouver les vertus de l'expérimentation et des capacités transformatrices de la parole en scène.

Marie Gaille, DAS InSHS

Baudelaire et l'économie circulaire

Professeur au Collège de France et à l'Université de Columbia, historien de la littérature française et écrivain, Antoine Compagnon est directeur de l'unité République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie (USR 3608, CNRS / ENS Paris / Collège de France).



Louis Lurine, *Les Rues de Paris. Paris ancien et moderne : origines, histoire, monuments, costumes, moeurs, chroniques et traditions*, "Rue Mouffetard par Louis Berger", Paris, Kugelmann, 1844, t. I, p. 328.

L'activité poétique de Baudelaire a coïncidé avec l'âge d'or de l'industrie du chiffonnage à Paris, sous la monarchie de Juillet et le Second Empire. À l'époque, on ramassait, récupérait, recyclait tout, et les moindres rebuts retrouvaient un destin ; tout objet rejeté gardait une valeur sur le marché de la revente, fût-ce comme matière première ; aucun objet ne pouvait être considéré comme hors d'usage pour de bon. Ce fut par exemple le moment où la locution d'*occasion* changea de sens en français. L'*occasion*, qui était jusque-là une aubaine, une bonne affaire pour un acheteur, devint un bien usagé remis en vente ; alors qu'une « voiture d'occasion », du temps de Baudelaire, voulait dire une « voiture à volonté » par opposition à une « voiture à service régulier » (notre taxi et non notre autobus), la « voiture d'occasion » prit ensuite le sens d'une voiture de seconde main. Les « marchandises d'occasion », en particulier les « cachemires d'occasion », étoffe solide et article durable qui se prêtaient particulièrement à la remise en vente, se répandirent dans les annonces, ainsi que dans les romans de Balzac ou d'Eugène Sue.

Émile de La Bédollière observait en 1842, dans l'une de ces nombreuses physiologies des petits métiers parisiens alors très à la mode, et à propos de la figure emblématique du chiffonnier : « Rien de ce qu'il ramasse au coin des bornes n'est perdu pour l'industrie ; les vils débris retirés de la fange sont comme autant de chrysalides auxquelles la science donnera des formes élégantes

et des ailes diaphanes¹. » Chiffons et vieux papiers constituaient une matière primaire indispensable pour la fabrication du carton et du papier neufs ; les os étaient transformés en noir animal pour décolorer le sirop de sucre ou en phosphore pour les allumettes ; le verre cassé était refondu ; les clous rejoignaient la ferraille ; les chiens et les chats morts étaient dépouillés et leurs peaux servaient à se vêtir ; les vieilles savates donnaient l'âme des souliers neufs ; les cheveux reparaissaient en tresses et chignons « sur les têtes des élégantes », ainsi que le rappelle le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* en 1869 à l'article « Chiffonnier »².

Comme l'écrit Émile Texier dans le fameux *Paris-guide* de l'exposition universelle de 1867, avec une introduction de Victor Hugo, toujours en exil à Guernesey : « Paris est la ville par excellence du chiffon, c'est-à-dire de tout et de rien ! Que de choses perdues dans la journée, et qui se retrouvent la nuit au bout du crochet ! Le chiffonnier est essentiellement éclectique ; il ramasse tout ce qui s'offre : chiffons, papier, savates, vieux gants, verre de verre, jouets brisés, tessons de bouteille, — les choux et les raves de la grande ville. Ce qu'il a dans sa voiture (sa hotte), il ne s'en inquiète pas. C'est le *trieur* (encore un petit industriel) que cela regarde.

Le trieur, ainsi que son nom l'indique, est chargé du classement de tous ces détritrus. Il met de l'ordre dans ce chaos d'ordures. Il sépare le bon grain de l'ivraie ! le bon grain³ ! »

Si le chiffonnage est sans doute aussi vieux que le monde, les conditions du métier changèrent radicalement au début du XIX^e siècle : les chiffonniers approvisionnaient alors diverses industries en matières premières irremplaçables, de la papeterie à la sucrerie, l'allumetterie, la boutonnerie, la tableterie et la perruquerie ; leur activité devint de ce fait assez rémunératrice pour que l'on pût non seulement en vivre mieux que des ouvriers, mais, avec de l'ambition, y faire fortune, comme le précise Edmond Texier : « La chiffonnerie en grand n'est plus une petite industrie, mais un commerce lucratif. Le chiffonnier qui porte la hotte est toujours misérable ; le chiffonnier patron, le *singe*, est souvent millionnaire⁴. »

En outre, leur contribution au nettoyage urbain était essentielle. Le chiffonnier, « acteur indispensable de l'industrialisation urbaine », auxiliaire de plus en plus contrôlé par les autorités au fur et à mesure que la ville s'organisait, figure de la vie parisienne du XIX^e siècle, devient une personnalité remarquable dans la culture et la littérature contemporaines⁵.

« Tout se recueille, concluait Pierre Larousse, jusqu'aux boîtes à sardines vidées et défoncées, qui, livrées à des mains habiles, se transforment en jouets d'enfants : petites trompettes, soldats

1. Émile de La Bédollière, *Les Industriels, métiers et professions en France*, avec cent dessins par Henry Monnier, Paris, Janet, 1842, p. 170.

2. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration centrale du Grand dictionnaire, t. IV, 1869, p. 96-98.

3. Edmond Texier, « Les petites industries », *Paris-guide*, Paris, Librairie internationale, 1867, t. II, p. 968.

4. *Ibid.*, p. 969.

5. Sabine Barles, « Les chiffonniers, agents de la propreté et de la prospérité parisiennes au XIX^e siècle », dans Delphine Corteel et Stéphane Le Lay (dir.), *Les Travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès, « Clinique du travail », 2011, p. 45-67, ici p. 50.

6. Baudelaire, *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1975-1976, 2 vol., t. I, p. 584.

7. Maxime Du Camp, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, t. VI, 1879, chap. 35, p. 236.

découpés, ménages lilliputiens, etc. » Baudelaire, familier de ces babioles de ferblanterie, les décrit dans *Morale du joujou* en 1853, en les qualifiant de « joujou du pauvre » ou de « joujou à cinq sous, à deux sous, à un sou » ; elles étaient les produits d'un calcul économique bien posé, puisque « pour le fabricant le problème consistait à construire une image aussi approximative que possible avec des éléments aussi simples, aussi peu coûteux que possible⁶ ».

Maxime Du Camp écrira encore en 1879, dans *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX^e siècle* :

Tout se vend à Paris, car tout s'achète. Les 5 952 chiffonniers médaillés qui parcourent nos rues pendant la nuit, "le cache-mire d'osier" aux épaules, le crochet d'une main et la lanterne de l'autre, ont une "bourse" où l'on spéculait sur les loques et sur les verres cassés. Sept grosses maisons, en relations d'affaires avec le monde entier, font le commerce des vieux timbres-poste ; 51 marchands de faux cheveux et 1 158 perruquiers ont, pendant le cours de l'année 1873, vendu 102 900 kilogrammes de cette singulière denrée⁷.

Dans le deuxième « Spleen » des *Fleurs du Mal*, Baudelaire dresse une liste d'objets usagés :

J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans.

Un gros meuble à tiroirs encombré de bilans,
De vers, de billets doux, de procès, de romances,
Avec de lourds cheveux roulés dans des quittances,
Cache moins de secrets que mon triste cerveau.
[...]

Je suis un vieux boudoir plein de roses fanées,
Où gît tout un fouillis de modes surannées,
Où les pastels plaintifs et les pâles Boucher,
Seuls, respirent l'odeur d'un flacon débouché.

Les critiques lient en général le spleen ou la mélancolie inspirés par ces objets périmés à la révolution industrielle, à l'accélération de la société moderne, à son « américanisation », comme dit Baudelaire, au phénomène nouveau que représente la mode, aussitôt démodée, bref, à la vitesse du progrès et de la modernité anéantissant toute expérience intime des choses. Walter Benjamin soutenait cette lecture du deuxième « Spleen » : « "Suranné" et "immémorial" vont ensemble chez Baudelaire. Les "choses" qui ont fait leur temps sont devenues des réceptacles inépuisables de ressouvenirs⁸. » Francesco Orlando, dans son livre sur *Les Objets désuets dans l'imagination littéraire*, immense enquête portant sur l'ensemble de la littérature occidentale, faisait des *Fleurs du Mal* un tournant historique de son récit. Les objets, perdant leur fonction, deviendraient des reliques suscitant la nostalgie, comme dans le fatras, le bric-à-brac du deuxième « Spleen » : « C'est la première fois, dans l'histoire de la poésie, que les objets composent un microcosme dont la portée symbolique est si forte⁹. » Selon Orlando, le refoulé du monde moderne fait retour dans la littérature ; celle-ci devient le conservatoire des objets rendus obsolètes par le progrès ; en elle se déposent les restes de la modernisation du monde.

Comme encore dans « Le Flacon » :

Quand on m'aura jeté, vieux flacon désolé,
Décrépit, poudreux, sale, abject, visqueux, fêlé,

Le sort du flacon, avec ses sept adjectifs témoignant de la perte de sa fonction et de son inutilité, marquerait ce qu'Orlando appelle la crise du « mémoriel-affectif » comme catégorie de l'objet désuet et le passage au « désolé-disloqué », transition qu'il retrouve dans « Le Cygne » : « Le je est assimilé au désolé-disloqué, dont c'est ici l'inauguration¹⁰ », par contraste avec le bonheur que procurait l'objet du souvenir dans la remémoration romantique.

Sans nier la validité de ces interprétations désormais classiques, attachées à la définition de monde moderne par l'obsolescence des choses, avant la « destruction créatrice » de Joseph Schumpeter, et justifiées par la passion de Baudelaire pour la modernité comme beauté éternelle à extraire des modes fugitives, il importe toutefois de les réconcilier avec un fait économique, social, culturel et littéraire massif et incontestable, à savoir que le moment historique dont Baudelaire fit l'expérience fut un temps qui ne laissait pas de restes, où tout était récupérable, où les bilans, les vers, les billets doux, les procès et les romances, si le poète les avait descendus de sa mansarde dans la rue, auraient été ramassés aussitôt par un chiffonnier au coin de la borne et revendus au poids à l'entreposeur pour refaire du papier ou du carton, car leur place était prescrite dans le cycle industriel de la papeterie (nous connaissons exactement le prix au kilo des différentes qualités de chiffons et de vieux papiers). Les cheveux roulés dans des quittances auraient abouti chez le perruquier, et le flacon fêlé chez le verrier. Tout article de mémoire représentait une valeur pour l'industrie, et cette donnée n'a jamais été aussi exacerbée que du vivant de Baudelaire. Paris, capitale du XIX^e siècle, comme disait Benjamin, était le royaume des regrattiers, des revendeurs, des fripiers, des chineurs, de toute une industrie du rebut, de tout un trafic des rogatons. La perte de l'identité subjective face aux objets n'en était-elle pas encore amplifiée, et le spleen hyperbolisé, en un temps où tout avait son prix, même le corps humain ?

Le narrateur de *L'Âne mort et la Femme guillotinée*, le roman noir de Jules Janin, a payé le bourreau pour récupérer la tête et le corps de la jeune paysanne innocente dont il a suivi les étapes de la déchéance parisienne. Il entend lui donner une sépulture honorable, mais la jeune fille n'est pas encore parvenue au bout de son avilissement :

Le lendemain, quand je revins, il n'y avait plus de tombe ; on avait volé le cadavre pour l'École de médecine ; les femmes de l'endroit avaient pris le linceul pour s'en servir à leur usage. Je compris alors que s'il en eût été autrement, cette destinée de malheur n'eût pas été entièrement accomplie¹¹.

contact&info

► Antoine Compagnon,
République des savoirs

antoine.compagnon@college-de-france.fr

8. Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle. Le livre des passages*, trad. Jean Lacoste, Paris, Éditions du Cerf, 2009, 3e éd., p. 370.

9. Francesco Orlando, *Les Objets désuets dans l'imagination littéraire. Ruines, reliques, raretés, rebuts, lieux inhabités et trésors cachés* (1993), trad. fr. Paul-André et Aurélie Claudel, Paris, Classiques Garnier, 2010, 2013, p. 43.

10. *Ibid.*, p. 481.

11. Jules Janin, *L'Âne mort et la Femme guillotinée*, Paris, Baudouin, 1829, 2 vol., t. II, p. 170.

La politique de la récupération dans les fictions du XVIII^e siècle : le vêtement usé et les ombres du recyclage

Florence Magnot-Ogilvy est maître de conférences de Littérature française du XVIII^e siècle à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 et membre de l'Institut de recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières (IRCL, UMR5186, CNRS / Université Paul Valéry Montpellier 3). Elle est spécialiste de l'usage de la parole dans le roman-mémoires, des discours économiques dans les romans du XVIII^e siècle et s'intéresse également au dialogue entre romans français et anglais du XVIII^e siècle.

Dans le monde d'Ancien Régime antérieur à l'hygiénisme pasteurien, la saleté, les déchets sont partout et les textes de voyageurs évoquant les grandes villes que sont Paris ou Londres au XVIII^e siècle ne manquent jamais de souligner la saleté et la boue des rues, faisant volontiers le parallèle entre la boue physique et la corruption des mœurs. La souillure et le déchet, les sentiments d'abjection et de dégoût ont bien évidemment une portée symbolique qui se surimpose aux occurrences et aux significations plus littérales. Le recyclage et la récupération des déchets et objets usés sont également des questions éminemment politiques. Le déchet matériel, comme le rebut humain qui lui est contigu et qui en est le principal usager, ont une triple dimension, susceptible d'intéresser les études littéraires : une dimension ontologique, une dimension politique et sociale mais également une dimension narrative et poétique.

Au cours de la préparation du volume intitulé *Économies du rebut, poétique et critique du recyclage au XVIII^e siècle*, nous avons constaté, avec quelque surprise, la relative rareté des travaux d'études spécifiquement littéraires sur le sujet¹. Si en effet les spécialistes de littérature s'accordent à juger le déchet intéressant, une forme de réserve et de distance demeure à l'égard de sujets jugés peu dignes ou dévalués. Comme l'a montré François Dagognet à propos de la philosophie, le discours de savoir est tendanciellement platonicien, s'éloignant volontiers de la matérialité pour s'élever vers les concepts et les idées. La pensée matérialiste procède certes à un retour à la matière mais à une matière comme ennoblée par son rapport aux actions, à l'immatériel, au travail de l'imaginaire qu'elle nourrit et surtout en une vision organisée autour des catégories de l'utile et de l'inutile. À la suite du matérialisme, c'est l'utilitarisme qui se profile, rejetant le déchet et le rebut dans le domaine d'un inutile volontiers jugé anti-social (les débats sur l'improductivité des nobles ou des moines, sur le corps et le travail des prisonniers, sur la dépopulation ou l'emploi des enfants trouvés, prennent place dans cette recherche d'une forme de rentabilité et d'optimum social). De l'inutile, on passe aisément aux notions de gaspillage ou de gâchis, porteurs de connotations morales négatives. Les objets usés, cassés, abîmés, mis au rebut sont des objets porteurs d'histoires, en lien avec les hommes qui les ont utilisés et côtoyés. L'histoire de la transformation de l'objet en rebut, de la matière en déchet est également toujours celle d'une dissimulation, d'une suppression qui a des raisons psychologiques et idéologiques. Comme l'écrit le comte de Caylus dans un texte commenté dans *Économies du rebut* par René Démoris sur les

« balayures » de l'Antiquité, l'objet intact ne suscite pas autant d'histoires que l'objet usé et abîmé, incomplet.

Comme le rappelle Sophie Gee, le déchet (*waste* en anglais) n'est pas le détritus ou l'ordure mais ce qui reste d'un processus, d'une action qui s'inscrit dans une temporalité. En d'autres termes, le déchet est narratif par excellence, il raconte l'histoire de l'objet. La question du cycle de la récupération des vêtements usés est particulièrement intéressante non seulement parce qu'elle est au cœur d'une économie de la récupération dans les textes² mais également parce qu'elle constitue un catalyseur narratif dans de nombreuses fictions. Le vêtement est situé à la jonction de l'intime et du social, du matériel et du symbolique : très cher à l'achat, il est, à un niveau littéral, un marqueur économique, puisque chacun peut évaluer le prix qu'il doit coûter, en fonction de la richesse de ses matériaux, de sa coupe mais aussi de son niveau d'usure. Il fait donc l'objet de lectures très subtiles et différenciées (dont le prix n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres) et c'est un marqueur social très précis et subtilement utilisé par les romanciers du XVIII^e siècle. Dans plusieurs textes de fiction, on voit la maîtresse léguer ou donner de vieilles robes à sa domestique (c'est le cas dans *Paméla ou la vertu récompensée* de Richardson où le don de « nippes » et de « hardes » dont bénéficie Paméla aurait été généreux du fait de la mère mais devient suspect de la part de son fils). Le don récupérateur, le don de l'objet ou du vêtement usé est à la fois marque de bienveillante générosité mais aussi signe de subordination absolue. À l'opposé d'un modèle de don qui serait symétrique et gratuit, le don d'objet usé tient de l'aumône en ce qu'il repose sur la radicale hétérogénéité des mondes et des modes de consommation du donateur et du donataire. Je donnerai deux exemples de la manière dont le déchet est recyclé dans des fictions qui exploitent son intense productivité narrative.

Dans *La Vie de Marianne* de Marivaux, une scène emblématise la complexité sémantique du vêtement de récupération. Dans la neuvième partie, le vêtement est l'un des signes que tente de déchiffrer Madame de Tresle, la grand-mère maternelle de Tervire, afin de reconnaître sa petite fille parmi d'autres enfants présents. Or, les signes l'induisent apparemment en erreur et elle ne reconnaît pas sa petite fille dans l'enfant mal arrangée et laissée à l'abandon à même le sol de la cour. Après qu'elle a été désabusée par la gardienne de l'enfant, le reproche que la vieille aristocrate adresse à sa fille se fixe sur le manque de soin accordé à son linge :

1. La philosophie, l'anthropologie et l'histoire s'emparent plus volontiers et plus frontalement de ce type de question, notamment en lien avec l'écologie politique et son archéologie : voir les réflexions récentes sur ces questions de Catherine Larrère, mais aussi, sans pouvoir être exhaustive, les ouvrages de Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997 ; *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*, sous la direction de Patrice Bourdelais, Belin, 2001 ; de Sabine Barles, *L'invention des déchets urbains, France, 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon, 2005 ou encore de Cyrille Harpet, *Du déchet : Philosophie des immondices*, L'Harmattan, Paris, 1999.

2. Sur ce point voir l'article de Yinsu Vizcarra qui porte sur le jugement de Louis-Sébastien Mercier sur les conséquences néfastes de la récupération et la manière dont elle accentue encore la misère des pauvres, « L'économie parallèle comme commerce de l'infection chez Louis Sébastien Mercier », *Économies du rebut, poétique et critique du recyclage au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, 2012.

Ma fille, lui dit en entrant Mme de Tresle, on veut me persuader que cette enfant-ci est Mlle de Tervire, et cela ne saurait être : on ne ramasserait pas les hardes qu'elle a. Ce n'est sans doute, que quelque misérable orpheline que la femme de votre concierge a retirée par charité, n'est-ce pas³ ?

Le reproche brutal que la grand-mère adresse à sa fille provoquera l'abandon total de l'enfant par sa propre mère. Au-delà du mécanisme psychologique finement analysé par Marivaux, il est à noter que le délaissement total de l'enfant est signifié, sur un plan intra-diégétique et à l'adresse du lecteur, par le vêtement non récupérable, par l'objet arrivant en toute fin du cycle des récupérations et donc associé avec le plus démuné des êtres dans la société d'Ancien Régime, l'enfant trouvé, celui qui séjourne à l'hôpital destiné aux plus pauvres et aux enfants abandonnés et qui en est, dans les romans, retiré pour alimenter la source des intrigues. L'économie de la récupération trouve donc sa limite dans l'usure totale et l'état d'abjection d'un objet, état d'abjection qui correspond à celui de son usager en bout de chaîne sociale. Comme c'est le cas dans le texte de Marivaux, un lien étroit unit l'individu et l'objet, l'abjection de l'un contaminant l'autre et le qualifiant ou, plus exactement, le disqualifiant. Le recyclage des vêtements correspond aussi à un état économique de production limitée et de biens rares, où l'objet manufacturé, quel qu'il soit, a une vie beaucoup plus longue que notre objet de consommation moderne et où l'abondance des biens est réservée à une petite fraction de la population. En fonction de la position de l'usager dans la vie de l'objet, c'est l'usager lui-même qui est précisément défini⁴. Dans le cas de l'épisode de Tervire petite fille délaissée chez Marivaux, c'est le vêtement déchiré et usé qui signale l'abandon de l'enfant, abandon effectif et affectif sinon juridique et patrimonial. La violente réaction de la grand-mère provient du scandale de la mise en contact entre l'objet déplacé et l'enfant ayant un statut social connu et une famille noble.

Les intrigues d'enfants trouvés proprement dits accordent également une attention toute particulière à la vie des objets et à leur recyclage⁵. Les enfants abandonnés, avant d'être trouvés, sont enveloppés dans des langes de récupération⁶. Les langes enveloppant l'abandonné, les objets laissés près de son corps sont, dans la réalité socio-économique de l'abandon, un message transmis par les parents abandonneurs à l'institution de l'hôpital pour éventuellement plus tard venir reconnaître et reprendre leur enfant, le retirer dans des jours meilleurs. Dans les fictions, ces objets sont des clés qui permettent d'ouvrir une ou plusieurs pistes narratives. À l'instar de leur statut d'enfant de personne, ils ne sont protégés du froid et du monde que par des étoffes qui ont servi à d'autres ou à autre chose, dans des vêtements pris eux-mêmes dans une chaîne de récupération. Dans les *Mémoires*

de *M. le marquis de ****, un texte anonyme de 1728, on trouve le récit autobiographique de la découverte d'un enfant trouvé :

Ceux qui en eurent la commission [de me faire exposer] me couchèrent dans une hôte à demi remplie de chiffons, après m'avoir enveloppé d'un peignoir, d'une chemise de hollandaise, et sur le tout d'un mauvais jupon de satin vert. Tout ce que je pus apprendre de lui, ce fut le détail de cette bizarre layette, avec laquelle j'avais été exposé⁷.

Les chiffons, le peignoir, la chemise et le jupon de satin vert signifient le statut de récupération des linges qui servent à protéger le nouveau né du froid lors de son exposition. Le récit récupère lui-même les indices de ces vêtements d'occasion comme on renoue les fils et reconstitue les fragments d'une histoire incomplète. Le roman de l'enfant trouvé est bâti sur un schéma d'enquête au cours de laquelle le lecteur remonte le fil des événements en s'appuyant sur des objets, à la manière du roman policier. Le vieux jupon de satin vert s'avérera dans cette histoire être celui de la femme de chambre de la mère, celle même qui témoignera à la fin du roman et donnera la clé de cette layette hétéroclite.

Au contraire de langes coupés et cousus pour l'enfant nouveau né pour lui constituer un cocon protecteur personnalisé, l'enfant trouvé, comme le pauvre vêtu de hardes déjà portées par d'autres⁸, est entouré d'une enveloppe de linges de récupération, jupon, peignoir ou chemise de l'abandonneur, manteau usé du trouveur. Exposé au hasard, son corps est en relation à la fois métonymique et métaphorique avec les linges qui le protègent mais qui disent aussi la précarité d'une vie pour laquelle nulle place dans l'espace ni dans la société n'est prévue. L'enfant trouvé, souvent d'abord pris lui-même pour un paquet de linge, est à l'image du chiffon qui l'enveloppe, informe mais aussi apte à véhiculer n'importe quelle histoire. D'où, tout comme l'objet de rebut, sa grande valeur pour la fabrication d'un intérêt narratif. À l'âge de l'optimisme récupérateur et de l'espoir de recyclage universel, à l'âge d'une pensée libérale qui émerge et entend optimiser les gains et les pertes, il existe bel et bien une version pessimiste et sombre de la réflexion sur le rebut et le déchet⁹, version que le processus de la récupération de vêtement permet de représenter, voix que la littérature se plaît à faire entendre.

contact&info

► Florence Magnot-Ogilvy,
IRCL

florence.magnot@univ-montp3.fr

3. Marivaux, *La Vie de Marianne*, Neuvième partie, Paris, Classiques Garnier, p. 439.

4. C'est aussi ainsi qu'il faut comprendre les scrupules de Pamela ou de Marianne (qui les étouffe cependant) à qui l'on donne des vêtements de trop bonne étoffe et qui craignent de tromper le public, par ces signes faux, sur leur véritable nature.

5. Sur cette problématique et dans une perspective plus large, voir *Enfants perdus, enfants trouvés. Dire l'abandon en Europe du xv^e au xviii^e siècle*, Fl. Magnot-Ogilvy et J. Valls-Russell (dir.), Paris, Classiques Garnier, collection "Rencontres", 2015.

6. Voir l'article de Catriona Seth, "La Dame de coeur et le ruban couleur de chair", *Enfants perdus, enfants trouvés*, volume cité, p. 215-237.

7. *Mémoires de Monsieur le marquis de ****, Paris, Veuve Coustelier, 1728, p. 138.

8. On mesure là toute la différence qui sépare la vieille robe de chambre de Diderot, usée par lui-même et adaptée à son propre corps, avec l'usure d'un vêtement étranger et récupéré (voir ses *Regrets sur ma vieille robe de chambre*).

9. Sophie Gee décrit également cette double face de la pensée de la récupération : « On the one hand, publications like the *Tatler* and the *Speculator* took it upon themselves to clean up English culture, and to usher in a new age of sophisticated, civilized thing. [...] No object, however base, need be relegated to the category of uselessness. / But Swift and Pope and the other writers in this book would not accept this. They insisted on the debasement and abjection of waste matter, refusing to concede that literature could recuperate everything. », Sophie Gee, *Making Waste, Leftovers and the Eighteenth-Century Imagination*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2010, p. 17. C'est aussi le double fil que suit le volume *Économies du rebut, poétique et critique du recyclage au xviii^e siècle*, édition citée.

Quelle place pour l'animal dans la littérature ?

Chargée de recherche CNRS au Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL, UMR8566, CNRS / EHESS), Anne Simon est spécialiste de littérature de langue française (xx^e-xxi^e siècles). Spécialiste de Proust, elle s'intéresse aussi depuis une vingtaine d'années aux questions du vivant et de la corporéité. Elle réfléchit ainsi à la reformulation de la question animale en littérature dans une perspective zoopoétique.

Sélectionné en 2014 par l'Agence nationale de la recherche comme projet-phare en Sciences humaines et sociales, le programme « Animots : animaux et animalité dans la littérature de langue française (xxe-xxie siècles) » était fondé sur un partenariat entre le Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL, UMR8566, CNRS / EHESS) et l'unité Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité (THALIM, UMR7172 CNRS / Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3). Constitué de huit chercheuses et chercheurs¹ et de deux coordinatrices successives², il a débuté en 2010 et visait à pallier le manque d'une recherche organisée à moyen et long terme sur les animaux et l'animalité dans la littérature de langue française des xx^e-xxi^e siècles. Nous sommes en effet partis du constat que dans le concert intellectuel contemporain pluridisciplinaire sur les rapports hommes/bêtes, les discours et les enjeux propres à la création littéraire étaient rarement pris en compte, alors que depuis la fin du xix^e siècle, les écrivains sont légion à inscrire leur production dans les débats sociaux et épistémologiques touchant au vivant, et à l'animalité en particulier.

Enjeux historiques, sociaux et éthiques de la zoopoétique

De la révolution industrielle aux conflits des xx^e-xxi^e siècles, en passant par le « problème » que représenteraient les bêtes, réputées mettre l'humanité en danger (pandémies) ou en question (xénogreffes, symbioses, partages génétiques), l'animalité a constitué un formidable ou tragique terreau de création littéraire. Les découvertes biologiques autorisées par les nouvelles technologies qui engendrent une cartographie fluctuante des frontières humain/animal, tout comme le développement de disciplines à la visibilité récente (éthologie de terrain, écologie, éthique et droit axés sur l'animal) et la disparition d'autres (histoire naturelle) ont provoqué des interactions fortes entre sciences et littérature. Ces reconfigurations disciplinaires et ces bouleversements historiques ont engendré une féconde activité intellectuelle en Sciences humaines et sociales, qui ont cependant principalement utilisé les œuvres littéraires comme des réservoirs d'exemples et de motifs pour étayer un propos théorique autonome. Quant aux spécialistes de lettres eux-mêmes, ils ont longtemps été réticents à reprendre à leur compte ces débats, pour des raisons historiques (formalisme des années 1960-1970 focalisé sur le signifiant, anthropocentrisme historique des questionnements) et méthodologiques. L'animal, prétendument mutique, représentait jusqu'au milieu des années 2000 un objet d'étude indigne, abordable uniquement selon des axes critiques restrictifs — analyses allégoriques ou symbolistes, études régionalistes, corpus réduit à certains auteurs ou genres réputés mineurs.

Il devenait donc crucial de légitimer la question en études litté-

raires et de renouveler ces dernières par une révision des canons littéraires du xx^e siècle, en établissant notamment des transversales novatrices avec d'autres disciplines : humanités environnementales, philosophie, éthique, éthologie de terrain, histoire, anthropologie, paléontologie, sciences du vivant... Il importait en outre d'établir un dialogue entre chercheurs appartenant aux sphères académiques françaises (CNRS, EHESS, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université de Bourgogne), nord-américaines (*Princeton University, University of Connecticut*) et anglo-saxonnes (*Roehampton University*), afin de tenir compte d'histoires culturelles plurielles et des apports potentiels des *Animal Studies* ou de *Ecocriticism*. Il s'agissait enfin, dans la mouvance de la conjoncture épistémologique en Sciences humaines et sociales³, de contribuer à la problématisation et à l'institutionnalisation de champs de recherche émergents en France : philosophie et éthique animales, écopoétique et surtout zoopoétique — études animales littéraires croisant interdisciplinarité et attention à la signifiante tout comme à la performativité des formes.

Spécificité des apports de la littérature sur la question animale

L'animal, si « naturel » au niveau phénoménologique et existentiel, est en réalité un objet d'étude fuyant et démultiplié, construit par les chercheurs autant qu'étudiés par eux : le pluriel du projet « Animots », inspiré du néologisme créé par Jacques Derrida, visait à mettre en avant le caractère réducteur du mot « animal », supposé rassembler des rapports au monde diversifiés, voire incomparables. L'intitulé rappelait en outre que la recherche se fait sur le terrain d'un langage critique qui se doit aussi d'être créatif, notamment par un travail définitionnel opéré sur des terminologies floues (« humanité », « animalité », « bestialité », « animaux », « bêtes », etc.) Cet objectif était d'autant plus important que la question du vif, à un moment où le vivant se découvre trop souvent à vif, engendre un souci que la littérature peut tout particulièrement porter, par sa capacité à sortir la bio-graphie — l'écriture de la vie — de l'abstraction et de la généralité du concept : existences en première personne propres à la dimension narrative du roman, jeux ontologiques tissés entre l'objet-poème et la ressaisie de modes d'être et de tempos animaux singuliers. Il convenait dès lors d'élaborer une réflexion sans *a priori* sur l'anthropomorphisme, qui n'est pas forcément une tare, l'humain étant par ailleurs aussi primatomorphe et mamallomorphe, c'est-à-dire susceptible d'attribuer ses caractéristiques primates ou mammifères à d'autres animaux. Nous avons ainsi tenté de cerner si la littérature, lieu de l'empathie, de la projection et de la sortie de soi, peut rendre compte de fonctionnements cognitifs et sensoriels d'autres espèces que l'espèce humaine, et de communications interspécifiques — pensons aux genres de la métamorphose, du conte, du bestiaire, du récit

1. Anne Simon (porteuse du projet et responsable Partenaire EHESS/CNRS), Alain Romestaing (responsable Partenaire Université Sorbonne nouvelle/CNRS), André Benhaim, Éliane DalMolin, Lucile Desblache, Jacques Poirier, Jean-Marie Schaeffer, Alain Schaffner.

2. Audrey Lasserre puis Sabrina Valy.

3. Sur l'importance de la question du vivant en SHS, voir <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport-conjoncture/rapport-de-conjoncture-2014/acceder-au-texte-integral-de-la-section-35>

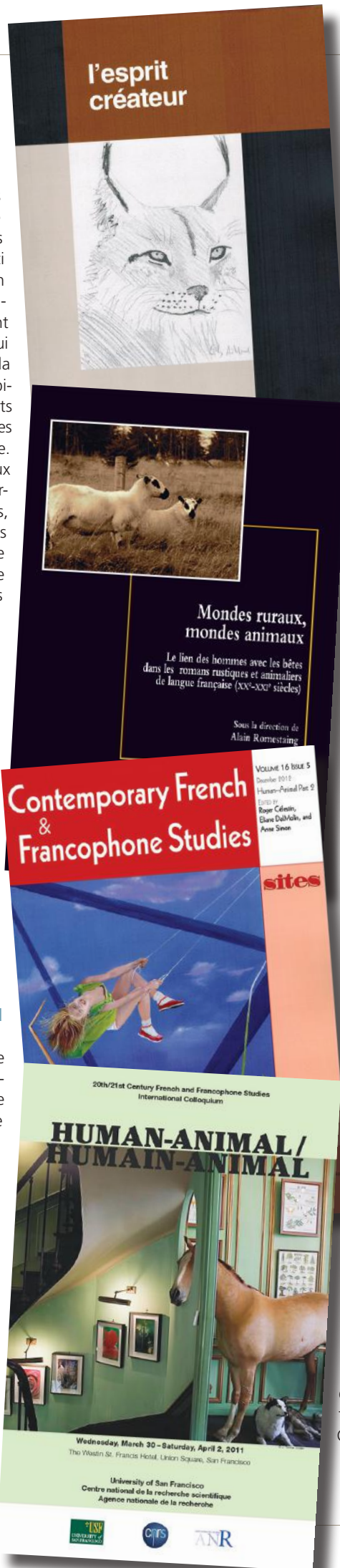
d'histoire naturelle ou de l'autoportrait animalier.

L'interdisciplinarité en études littéraires n'étant pas une pratique systématique du champ, il convenait de théoriser ses apports tout comme ses limites. Celle-ci ne consiste pas, pour un chercheur en lettres, à s'envisager éthologue ou paléontologue, mais à cerner quelles sont et quelles ne sont pas les questions qui font sens dans d'autres disciplines que la sienne, pour faire varier ses focales habituelles, reformuler ses questionnements ou examiner des concepts non littéraires au départ avec les outils de la poétique. Les perspectives et les mondes animaux chers aux éthologues ont ainsi été abordés selon des approches narratives, tandis que l'inscription des œuvres dans les savoirs de leur temps a permis le réexamen de l'histoire du roman et de la poésie ou la mise en rapport des sciences du vivant et du récit de fiction (rôle de l'évolutionnisme en littérature, pour ne donner qu'un exemple). Enfin, le projet s'est confronté à de nombreux problèmes sociaux, que nous avons rattachés aux origines du récit, à la production ou à l'empêchement de la narration, aux relations entre expressivité du vivant et désarticulations poétiques du langage usuel : chasse ; néo-ruralité contemporaine ; fracture anthropozoologique ; déshumanisations génocidaires ; élevage industriel ; mécanisation de la vie animale et effondrement d'une domestication plurimillénaire ; hybridités hommes/bêtes...

Bilan et perspectives du programme « Animots »

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour associer échanges intellectuels, diffusion de la recherche et réalisations de fond susceptibles de proposer, au terme du projet, une assise théorique forte.

Le carnet de veille et de recherche « Animots », axé sur les croisements entre Sciences humaines et sociales, Sciences du vivant et création vive, fédère un réseau international de chercheurs travaillant sur la question animale et alimente une bibliographie de référence en études animales tout comme en littérature de langue française des ^{xx^e}-^{xxi^e} siècles. Désormais pleinement rattaché au CRAL, ce carnet a élargi son domaine d'exploration à l'ensemble des aires géographiques et aux productions artistiques contemporaines.



Le programme a été lancé par le *20th/21st Century French and Francophone Studies International Colloquium* qui a réuni à San Francisco près de trois cent participants — dont des écrivains et artistes contemporains — sur le thème « Humain/Animal ». Il s'est ensuite déployé, en langues anglaise et française, au fil d'une cinquantaine de contributions à titre individuel et d'une quinzaine de publications collectives :

- ▶ actes des colloques « Hybrides et monstres », « Le roman rustique animalier », « Histoire(s) naturelle(s) des animaux dans la littérature de langue française » ou « Romain Gary, une voix dans le siècle » ;
- ▶ ouvrages *L'Animal littéraire : des animaux et des mots* ou *Souffrance animales et traditions humaines* ;
- ▶ numéros spéciaux de revues telles *L'Esprit créateur*, *Comparative Critical Studies*, *Romanesques*, *Contemporary French and Francophone Studies* ou la *Revue des Sciences Humaines*.

Nouvelle approche des textes en cours de formalisation par la porteuse du projet, Anne Simon, la zoo-poétique était au cœur du colloque de fin de programme « Zoo-poétique : l'animal en littérature française », coorganisé avec André Benhaim à *Princeton University* ; elle avait en amont fait l'objet de deux séminaires de recherche et de trois séminaires de Master (spécialité « Arts et langages » à l'EHESS et, en collaboration avec Jean-Marie Schaeffer et Marielle Macé, spécialité « Théorie de la littérature » du Master Lettres cohabilité EHESS / ENS / Université Paris-Sorbonne). D'autres séminaires pluridisciplinaires ont contribué à lancer la formation d'étudiants en études animales littéraires, du niveau *graduate* aux États-Unis au niveau doctorat en France.

Enfin, sur le plan institutionnel, le programme a mené à une Habilitation à diriger des recherches, « Une pensée sensible : le vivant, le corps, l'animalité en littérature », soutenue par Anne Simon ainsi qu'à une promotion au professorat, engagée par Lucile Desblache sur une prospective largement dédiée à l'animalité littéraire. Il a aussi permis la mise en chantier d'un dossier d'Habilitation à diriger des recherches, par Alain Romestaing et l'élaboration d'un nouveau projet collectif sur la fortune des histoires naturelles, par Alain Schaffner. Enfin, il a conduit à l'élaboration d'un axe de recherche sur le vivant et les formes de vie pour le quinquennal actuel du CRAL.

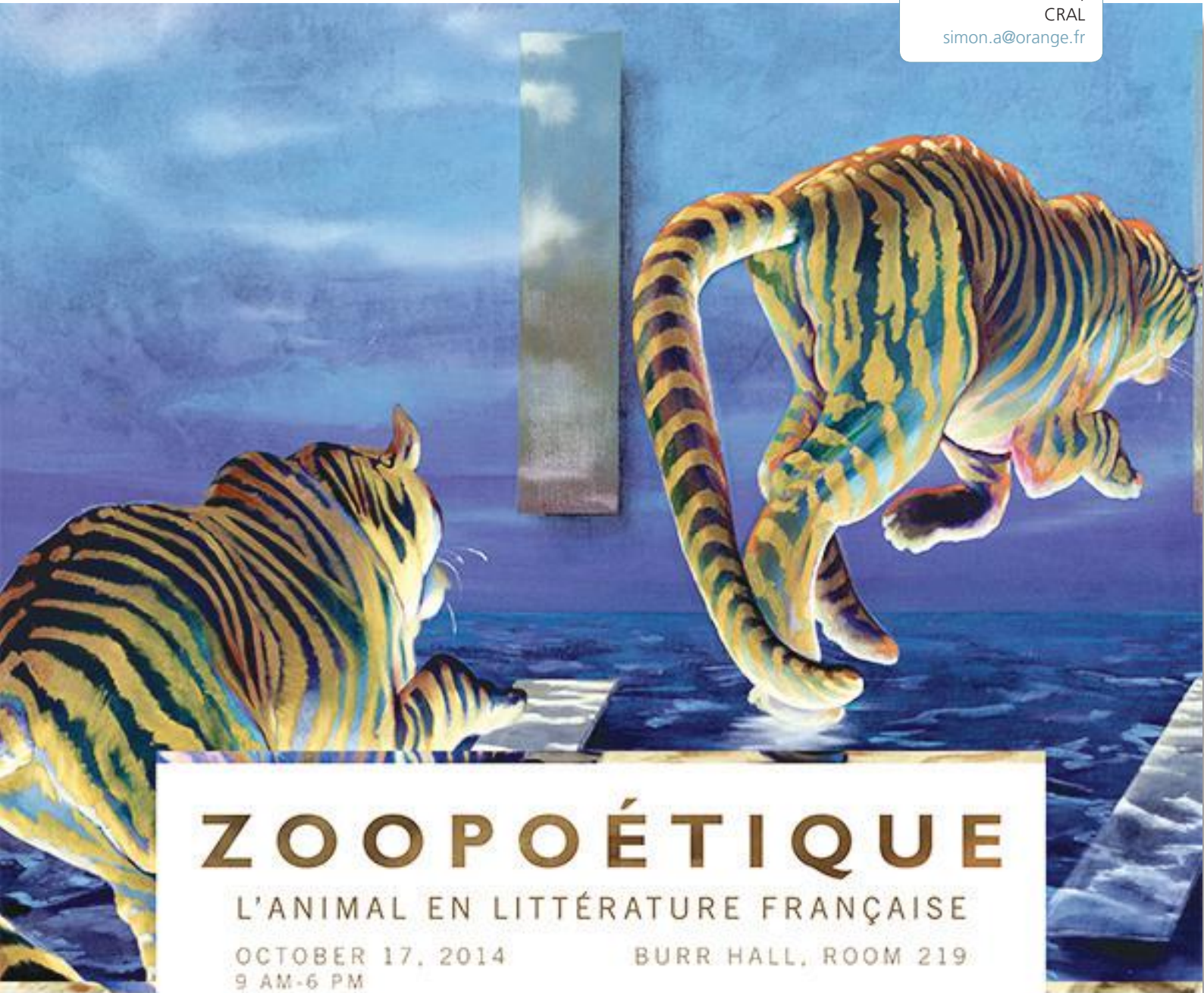
De cette vaste enquête qui ne cesse de se déployer, nous avons retenu que l'animal, oscillant dans son rapport à l'humain entre attraction et esquive, constitue un point de fuite pour la littérature. Pourtant, c'est précisément par leur figuralité, par leur capa-

cité à restaurer ou inventer des formes et des phrasés, et par un art du récit assimilable à un art de la traque, que poésie et fiction apportent un savoir singulier sur le vivant animal, et non pas une simple représentation de celui-ci.

contact&info

▶ Anne Simon,
CRAL

simon.a@orange.fr



ZOOPOÉTIQUE

L'ANIMAL EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

OCTOBER 17, 2014
9 AM-6 PM

BURR HALL, ROOM 219

Promenade aérienne de prédateurs, Cosa Dhers.

Ralph Waldo Emerson : écrire la nature en Amérique

Membre du *Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones* (LARCA, UMR8225, CNRS / Université Paris Diderot) et de l'*Institut universitaire de France*, Thomas Constantinesco est maître de conférences à l'université Paris Diderot, où il enseigne la littérature américaine et la traduction littéraire. Auteur d'une thèse et de plusieurs articles sur les essais d'Emerson, il est l'auteur de *Ralph Waldo Emerson : l'Amérique à l'essai* (Editions Rue d'Ulm, 2012).



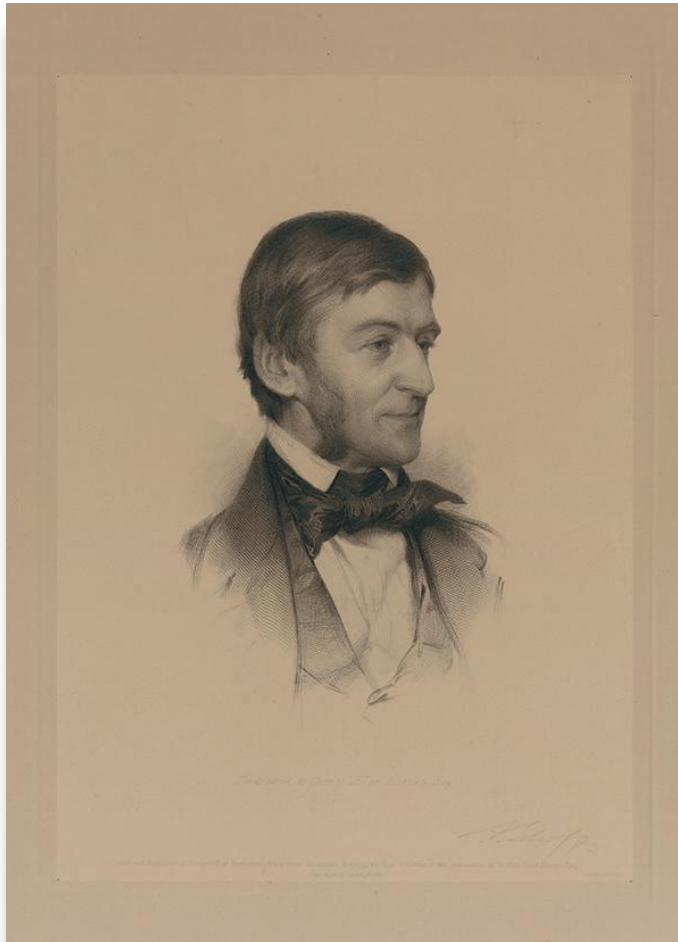
Thomas Cole, *View from Mount Holyoke, Northampton, Massachusetts, after a Thunderstorm (The Oxbow)*, 1836, huile sur toile, 130,8 cm x 193 cm, The Metropolitan Museum of Art, New York.

Du « désert hideux, plein de bêtes et d'hommes sauvages » que découvrent les premiers colons puritains en débarquant sur les côtes du Massachusetts au ^{xvii}^e siècle, et qui rappelle le désert hurlant des Écritures (*howling wilderness*), jusqu'aux immenses prairies de l'Ouest, terres de pionniers et d'aventures, dont Willa Cather ravive le souvenir dans les premières décennies du ^{xx}^e siècle, la littérature américaine s'est en bonne part inventée sur le fond d'un rapport singulier à la nature. L'Amérique elle-même s'est rêvée « nation de la nature », selon la formule de l'historien Perry Miller, nation où la liberté serait fondée en nature, mais dont l'histoire et la fortune se sont confondues, au moins jusqu'à la fermeture de la « Frontière » à la fin du ^{xix}^e siècle, avec la conquête d'un territoire devenu continental après l'achat de la Louisiane à la France en 1803, l'exploitation de ses ressources naturelles et l'élimination progressive de ses populations indigènes. Et nombreuses sont les œuvres, textes littéraires ou tableaux, qui déplorent la disparition prochaine de la forêt américaine sous les coups de bûche de la civilisation et de son idéologie du progrès. Chacun à sa manière, les romans de James Fenimore Cooper, les récits de voyage de Henry David Thoreau ou les toiles de Thomas Cole témoignent de cette veine élégiaque dans laquelle on a souvent vu les linéaments d'une conscience écologique naissante, d'un souci proto-environnementaliste.

De ce point de vue, l'œuvre de Ralph Waldo Emerson (1803-1882) occupe une position paradoxale. En un sens, la question de la nature n'aura pas cessé de préoccuper celui que l'on présente souvent comme le chef de file du mouvement transcendantaliste, de son premier livre-manifeste, *La Nature* (1836), à l'un de ses tous derniers essais, « Poésie et Imagination » (1875), où il annonce vouloir « ramener la poésie dans le giron de la nature ». Son nom reste toutefois surtout associé à l'idée de « confiance en soi » (*self-reliance*) et à la promotion d'une forme d'individualisme que l'on ne qualifie pas encore de forcené (*rugged individualism*), mais qui érige déjà la liberté individuelle en droit naturel inaliénable : « la seule loi qui me soit sacrée est celle de ma nature », écrit-il ainsi avec force dans « La Confiance en soi » (1841). On comprend dès lors que certains tenants de l'écocritique lui reprochent aujourd'hui son anthropocentrisme et lui préfèrent Thoreau, son voisin de Concord dans le Massachusetts, qui fut un temps son disciple. Redoutable marcheur, fin botaniste et grand connaisseur de la flore et de la faune locales, Thoreau fait figure, pour beaucoup, de fondateur de l'écologie politique et son engagement supposé en faveur de la conservation de la nature le distingue d'Emerson dont la relation au monde naturel paraît à la fois plus livresque et plus spirituelle. De l'un à l'autre, il semble en effet que l'on passe d'une philosophie

idéaliste, où la nature vaut d'abord en tant qu'idée abstraite et reflet de l'esprit qui la contemple, à un rapport plus empirique à la matière naturelle envisagée dans sa particularité sensible, irréductible aux lois spirituelles. Telle serait l'une des leçons de *Walden* (1849), où Thoreau fait le récit de deux années passées au bord de l'étang du même nom en lisière de Concord, sur les terres d'Emerson. Dans un passage superbe vers la fin du livre, il décrit le dégel de l'étang et la fonte des neiges sur le talus en contrebas du remblai de la voie ferrée : croyant percer le secret de la création et assister à une nouvelle genèse, il découvre à l'inverse un chaos primitif, profusion de formes et de matières imbriquées, vouées à rester à jamais « une énigme pour les géologues à venir ».

Rien ne pourrait sembler plus éloigné du projet d'Emerson qui, dans les premières lignes de *La Nature*, entend offrir rien de moins qu'une « théorie de la nature » qui permette de lever le voile de la « création » et rende raison de l'« ordre » du monde. Trois ans auparavant, en 1833, en pleine crise spirituelle, il a pour la première fois traversé l'Atlantique et séjourné plusieurs mois en Europe. À Paris, il a découvert les dernières avancées des naturalistes français et observé, ébahi, les classifications de Cuvier et Jussieu lors d'une visite mémorable au Jardin des Plantes qui suscitera chez lui une éphémère vocation de naturaliste : « les limites du monde possible s'en trouvent élargies et le réel est plus étrange que l'imaginaire », écrit-il alors dans son journal. À Londres, il s'est rendu auprès des maîtres du romantisme anglais, Coleridge et Wordsworth, qui ont fait de la rencontre entre la conscience et la nature le sujet poétique par excellence. Profondément marqué par cette double vision, scientifique et poétique, de la nature, Emerson est aussi, lui qui fut élevé dans la tradition unitarienne et occupa un temps une charge de pasteur avant de se choisir une carrière d'essayiste et de conférencier, l'héritier du puritanisme de Nouvelle-Angleterre, où les choses de la nature sont comprises comme des signes de Dieu et où le monde est sans cesse scruté pour y déchiffrer la manifestations de la volonté divine. C'est donc au prisme de ces trois régimes de sens qu'il entreprend de décrypter le grand livre de la nature. La théorie qu'il propose dans *La Nature* s'appuie sur la théorie des correspondances entre l'esprit et la matière, qu'il reprend au théosophe suédois Emmanuel Swedenborg : les formes sensibles sont des symboles de l'âme et la nature apparaît comme le miroir du sujet qui se tient en face d'elle. Comme chez Baudelaire, « La Nature est un temple où de vivants piliers / Laissent parfois sortir de confuses paroles ; / L'homme y passe à travers des forêts de symboles / Qui l'observent avec des



Portrait de Ralph Waldo Emerson, 1878, gravure par S. A. Schoff d'après un dessin de Sam W. Rose, Library of Congress.

regards familiers. » Observer la nature, c'est donc d'abord prendre conscience de soi-même. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, se prendre à croire que le sujet puisse être le créateur de cette nature qui lui renvoie sa propre image : selon l'admirable formule d'Emerson, la nature ne serait alors plus que « l'apocalypse de l'esprit ». À travers ce fantasme fait retour le vieux rêve cartésien, celui de « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature », ainsi que le suggère le passage le plus célèbre du livre, devenu depuis une pièce d'anthologie. Traversant un pré communal enneigé au crépuscule, entre chien et loup, le philosophe s' imagine soudain métamorphosé en une « pupille transparente ». « Je ne suis rien ; je vois tout », affirme-t-il au comble de l'extase : réduit à néant et pourtant visionnaire, le sujet s'incorpore à la nature avec laquelle il ne fait désormais plus qu'un et dont il pense enfin appréhender le mystère.

D'Emerson, on a souvent voulu ne retenir que cette version instrumentale, où la nature n'est qu'un moyen aux fins de l'homme. Et bien des aphorismes dans le texte de 1836 viennent corroborer cette lecture, comme celui-ci par exemple : « la nature est faite pour servir. Elle accepte la domination de l'homme aussi humblement que l'âne sur lequel était juché le Sauveur. » Cela revient toutefois à négliger d'autres passages qui dénoncent l'idée que la nature serait exclusivement une ressource marchande à exploiter, car, dit encore Emerson, « Miller possède tel champ, Locke tel autre, et Manning est le propriétaire du bois qui s'étend au-delà. Mais le paysage, nul ne le possède » : il est la propriété de tous et notre bien commun. C'est aussi méconnaître les textes ultérieurs qu'Emerson consacre à la nature et qui donnent à lire une tout autre relation à leur objet. Dans « La méthode de la nature », conférence prononcée en 1841, Emerson abandonne le modèle des correspondances spirituelles et décrit une nature « extatique » qui ne cesse de croître et se multiplier selon des trajectoires imprévisibles. À rebours de la méthode cartésienne, la méthode de la nature déjoue tous les rêves de maîtrise, car elle relève d'un principe de surabondance. La nature est perpétuellement en excès sur elle-même et l'homme ne semble pouvoir s'y rapporter que pour mesurer sa propre incapacité à faire sens d'un monde toujours en devenir. Célébrant une nature inchoative, fluide, insaisissable, la pensée prend alors modèle de l'excès à l'œuvre dans la nature et renonce à y traquer sa propre image, sinon sous la forme d'un reflet brisé. De même, dans « La Nature » (1844), Emerson dépeint une nature en mouvement perpétuel : « système d'approximations », elle ne tient pas en place et se dérobe continuellement à la capture par le regard autant qu'à la saisie

par l'écriture. Le texte ne peut dès lors désigner le monde que de loin, sans pouvoir espérer le rejoindre, car il est toujours en retard sur lui. De ce retard, de cette distance irréductible, Emerson finit cependant par faire une ressource pour la pensée : abandonnant la métaphore, qui réduit la nature un symbole abstrait et opère une fusion du sujet et de l'objet, autant que l'analogie, qui postule la correspondance des deux termes qu'elle met en rapport,

Emerson fait alors le choix de la métonymie qui, parce qu'elle repose sur le double principe de l'association et de la substitution, devient la figure par excellence d'une nature métamorphique, protéiforme et « toujours ailleurs » (*still elsewhere*). À l'image de cette nature fuyante, le texte s' imagine alors lui-même « système en transition » et s'ajoute à son objet sur le mode paradoxal de l'écart et de la différence.



Christopher Pease Cranch, « Transparent Eye-Ball », ca. 1837, MS Am 1506, Houghton Library, Harvard University.

contact&info
 ► Thomas Constantinesco,
 LARCA
thomas.constantinesco@gmail.com

Le théâtre des négociations : une expérience réussie d'interaction art/science



La cérémonie d'ouverture des négociations mise en scène par Philippe Quesne, le directeur des Amandiers, et sa célèbre smoke machine © Frédérique Aït-Touati

Frédérique Aït-Touati est chargée de recherche CNRS au Centre de recherche sur les arts et le langage (CRAL, UMR 8566, CNRS / EHESS). Spécialiste de littérature comparée et d'histoire des sciences, elle s'intéresse aux liens entre arts et sciences à l'âge classique.

Frédérique Aït-Touati, vous êtes coordinatrice du projet « Paris Climat 2015 / *Make it work* ». Dans ce cadre, vous avez participé en mai dernier à l'organisation d'une simulation grandeur nature totalement inédite de la COP 21 au théâtre des Amandiers. Ce projet, intitulé *Le Théâtre des négociations* visait à mêler sciences, philosophie, arts et politique. Il s'agissait aussi, pour vous, de montrer que des interactions sont possibles entre environnement/écologie et théâtre. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Créé à l'initiative du philosophe Bruno Latour et de Laurence Tubiana —l'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique durant la COP21 —, le projet du *Théâtre des négociations* alliait à la fois recherche et création. Organisée six mois avant la grande négociation du Bourget, cette expérience proposait une sorte de répétition générale des négociations du sommet climatique international, une « simulation », comme nous l'avons appelée, avec les moyens des sciences sociales et du théâtre, qui a transformé le théâtre en lieu d'expérimentation et d'invention, réunissant artistes, chercheurs et étudiants, pour

qu'ils imaginent et expérimentent d'autres modes de représentation de la négociation climatique. Ce projet s'inscrivait pour moi dans la logique des recherches que je mène sur les arts et les savoirs à l'âge classique (xvi^e et xvii^e siècles), puisqu'il liait théâtre, savoirs et politique, en introduisant une dimension profondément contemporaine.

Nous avons donc eu l'idée d'organiser une conférence sur le climat fictionnelle qui serait un laboratoire de pensée pour réfléchir à la question posée par les spécialistes des négociations internationales : pourquoi, depuis qu'elles ont été créées il y a vingt ans, les COP échouent-elles systématiquement ? Quelles sont les limites de ce type de négociations ? Comment aller plus loin ? Nous avons souhaité interroger les conférences sur le climat telles qu'elles existent actuellement en imaginant de nouvelles règles aux négociations. Dans cette expérience, le théâtre n'est plus seulement un moyen de raconter ou de représenter le réel, mais propose de l'éprouver et de l'expérimenter. Il joue, en somme, le rôle d'un dispositif expérimental. Nous avons modifié trois éléments essentiels des COP.



Les forêts demandent la parole : scène de négociation pendant un groupe de travail
© Frédérique Aït-Touati

de travailler dans un théâtre nous a permis de repenser totalement la scénographie et la dramaturgie de la parole politique. Et surtout, nous avons anticipé la manière de travailler proposée par la présidence française dans la véritable COP, en demandant à chaque délégation d'apporter sa contribution sous la forme de visions du futur et de trajectoires de développement, manière d'inciter les « parties » à s'engager pour un monde commun vivable. C'est l'idée que Laurence Tubiana a défendue à la fois auprès des étudiants et auprès des véritables négociateurs, avec le succès qu'on sait.

Tout d'abord, nous avons élargi le champ des représentants. Comme vous le savez, dans les COP classiques, les délégations représentent des pays. COP signifie *Conference of the Parties*, où ces *Parties* désignent les États. Mais l'élargissement de cette notion de parties à d'autres entités est théoriquement possible d'un point de vue juridique. Nous avons donc convié à la table des négociations d'autres entités, en nous fondant sur le diagnostic des spécialistes des négociations sur le climat (et notamment sur le livre fondateur de Stefan Aykut et Amy Dahan, *Négocier le climat ?* paru début 2015), pour qui la question du climat ne peut plus être abordée simplement par le biais d'une représentation politique classique. Nous avons mis du temps à imaginer (et à négocier entre nous !) les nouvelles délégations qui allaient participer à la négociation. Nous sommes arrivés à une liste qui incluait non seulement des États (la France, les États-Unis, la Chine, le Brésil...), mais aussi les « Villes », les « Jeunes », les « Peuples autochtones », « Internet », les Régions Polaires, la Californie, l'Amazonie, ainsi que des entités de la nature comme l'air, les sols, les forêts, les océans, les espèces en danger... En réalité, nous n'avons fait qu'anticiper un mouvement qui est en train d'advenir dans les négociations internationales, et qui laisse une part de plus en plus importante (même si encore largement insuffisante) à d'autres échelles de décision (comme les villes) et à des territoires naturels en danger (comme les océans). Ce qui m'a passionnée dans ce projet c'est qu'il permettait de réinterroger certaines des grandes questions classiques de philosophie politique, comme les notions de représentation, de collectif, de bien commun. Ainsi, l'idée qu'un homme seul peut représenter la nation nous paraît évidente aujourd'hui mais constitue en réalité une invention assez récente, celle de l'État moderne. Dès lors, pourquoi ne pas élargir cette idée de représentation politique à d'autres entités qui ont elles aussi besoin d'être représentées aujourd'hui ?

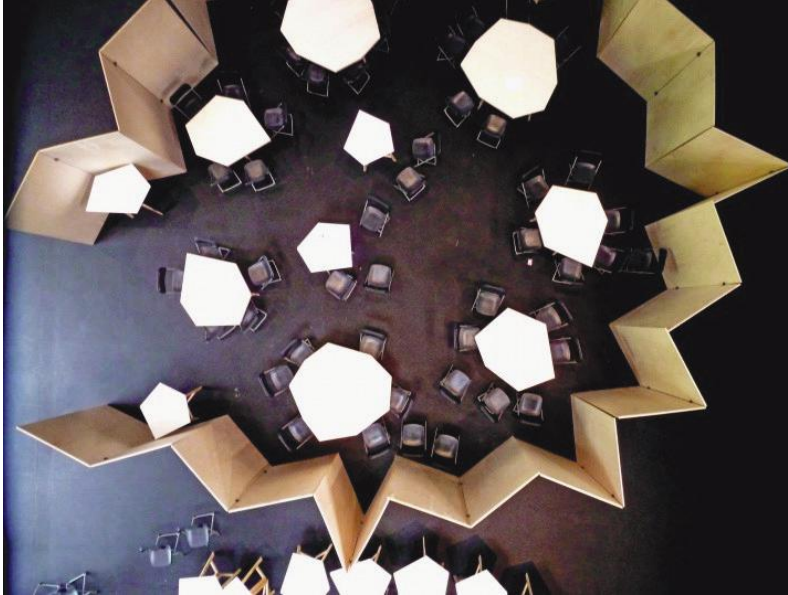
La deuxième modification que nous avons introduite concerne les règles de la négociation. Durant les COP classiques, un phénomène d'« entonnoir » bien connu fait qu'au final ce sont les ministres ou les présidents qui prennent les décisions, vidant souvent les textes de leur contenu pour arriver à un compromis que tous acceptent de signer, en dépit des propositions longuement préparées par les négociateurs pendant des mois. C'est bien sûr ce qui s'est passé à Copenhague en 2009. Comment modifier la chronologie des négociations et les règles, souvent techniques et contraignantes, de discussion du texte, afin de fluidifier les négociations ? Durant l'année, nous avons travaillé avec des étudiants en sciences politiques, en design, en architecture, en économie, en droit, en urbanisme, en physique, en sciences de l'environnement, afin de proposer quelques réponses (modestes) à ces blocages. Nous avons par exemple demandé à l'école d'architecture de Malaquais et à l'école de Design de Essen d'imaginer un espace où les négociations soient transformées. Là encore, le fait

Notre troisième idée, et celle que j'ai directement portée, était d'organiser les négociations dans un théâtre. C'est là que ce projet rejoignait directement mes préoccupations de recherches : peut-on faire du théâtre un laboratoire, un lieu d'expérimentation et de renouvellement de notre représentation du monde ? Le lieu et la gratuité de l'événement — qui a duré trois jours — ont permis d'accueillir un public large et d'ouvrir ainsi à tous la boîte noire des négociations. Plusieurs milliers de personnes ont assisté à ce qu'habituellement on ne voit pas : une négociation internationale en train de se faire. De nombreux chercheurs ont fait le déplacement, intrigués par l'expérience, ainsi que des étudiants, des familles, un public local aussi. En parallèle des négociations, nous avons investi tout le théâtre — loges, ateliers de décors, bureaux, coulisses... — et organisé diverses conférences pour nourrir la réflexion des étudiants et du public : Jean-Baptiste Fressoz, Tobie Nathan, Eduardo Viveiros de Castro, Vinciane Despret, Jan Zalasiewicz et Dominique Gonzalez-Foerster ont apporté des éclairages en histoire des sciences, anthropologie, art contemporain, cinéma et stratigraphie, pendant que les étudiants négociaient partout ailleurs dans le théâtre. Les spectateurs étaient accueillis par des guides-performeurs qui leur proposaient un parcours à l'intérieur de ces espaces. C'était une manière de rendre le lieu du théâtre à son usage à la fois artistique, pédagogique et politique.

Comment de chercheur spécialiste des liens entre littérature et science à l'âge classique devient-on metteur en scène s'intéressant à des débats profondément contemporains ? Quel était votre rôle exact et comment cette démarche s'est-elle intégrée dans vos recherches ?

Pour moi, il y a un lien évident entre ces deux fonctions. Dans mes travaux, je m'intéresse au rôle de la fiction dans la transformation des visions du monde et du cosmos à l'époque de la révolution copernicienne. C'était le sujet d'un premier livre, *Contes de la lune. Essai sur la fiction et la science modernes* (Galimard, 2011), ouvrage dans lequel j'ai exploré l'importance de la fiction et du récit en astronomie. Je m'intéresse depuis à ce qu'on pourrait appeler le rôle heuristique des fictions littéraires et scientifiques. Dans cette même perspective, je mène actuellement des recherches sur la pensée du théâtre aux *xvi^e* et *xvii^e* siècle, conçu comme lieu de concentration des innovations techniques, optiques, scientifiques, et comme laboratoire des représentations du monde.

Je me suis engagée dans le projet du théâtre des négociations parce que j'avais l'intuition que nous vivons aujourd'hui, dans nos sociétés contemporaines, un bouleversement comparable à celui qui a eu lieu au tournant du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle. À cette époque, les divisions que nous connaissons entre science, politique et arts



Pour une nouvelle ergonomie des négociations : les écoles de Design et le collectif d'architectes berlinois Raumlabor ont conçu des meubles ad hoc pour des négociations d'un nouveau genre © Frédérique Ait-Touati



Réunion préparatoire avec les architectes et l'équipe du théâtre : transformer l'espace du théâtre pour accueillir les négociations © Frédérique Ait-Touati

n'étaient pas pertinentes. Or, aujourd'hui, la question du climat, qui est à la fois économique, politique, scientifique, artistique, nous oblige à revoir complètement nos répartitions disciplinaires. La perspective historique qui est la mienne m'aide donc à interroger des divisions intellectuelles qui sont devenues des blocages et à faire appel à des compétences très diverses. Ainsi, il est clair aujourd'hui pour de nombreux chercheurs et intellectuels qu'on doit faire appel aux arts pour penser autrement notre monde.

Il faut rappeler également que le sens étymologique du mot théâtre désigne « le lieu d'où l'on voit ». À la Renaissance, le terme de théâtre ne désigne pas seulement un lieu de spectacle, mais plus généralement la tentative pour saisir de manière exhaustive un savoir : il y a des théâtres d'insectes, des théâtres anatomiques, des théâtres botaniques, des théâtres de cartes que sont les premiers atlas. Avec le « théâtre des négociations », terme que j'ai proposé à mes collaborateurs en référence à cet usage renaissant, c'est le sens originel du mot « théâtre » que j'ai souhaité reprendre pour sa richesse sémantique et transposer à l'époque contemporaine.

Quels étaient les objectifs de ce projet ?

Cette expérience était à la fois pédagogique et expérimentale. Elle s'inspire d'ailleurs de deux traditions qui n'ont apparemment rien à voir. D'une part, la tradition anglo-saxonne des MUN (*Model United Nations*), inventés à Harvard dans les années 1980, qui consiste à organiser des simulations grandeur nature des grandes négociations internationales. En général, cependant, les MUN respectent précisément les règles onusiennes, alors que notre but était de les infléchir et de les interroger. Parallèlement à ces MUN, il existe au théâtre et en art contemporain un genre appelé la *re-enactment* qui consiste à rejouer un événement historique ou, en science, une expérience publique : le débat entre Pasteur et Pouchet, par exemple. Avec le « théâtre des négociations », notre souhait était de mêler la tradition pédagogique des MUN à celle artistique du *re-enactment* en y ajoutant une dimension scientifique et prospective. C'est là que la recherche a un rôle crucial à jouer : en s'associant à une pratique artistique et pédagogique, elle devient une recherche en acte et permet de déployer une expérience de pensée grandeur nature.

Quel bilan pouvez-vous faire de cette expérience ?

Grâce à ce projet, nous avons réuni des étudiants du monde entier (Chine, Maroc, États-Unis, Russie, Europe, Amérique du Sud, Australie, etc.), et de disciplines très variées. Nous avons par exemple travaillé toute l'année avec l'ENSBA (les Arts Déco), la *Parsons Paris New School of Design*, l'École de Design de Essen

en Allemagne, l'École d'architecture de Paris-Malaquais, des étudiants en urbanisme de Sciences Po et de la *London School of Economics*, des étudiants en double cursus sciences/sciences politiques à Jussieu, des doctorants en études environnementales de l'Université de Columbia et de Polytechnique, etc. Je pense que, pour tous, cette expérience a été transformatrice.

Deuxièmement, il peut être intéressant de mettre en perspective l'accord trouvé par les étudiants et le véritable accord de la COP21. Sur certains aspects, on note de fortes divergences. Par exemple, les étudiants se sont montrés assez frileux sur les questions relatives à l'usage des énergies fossiles. Ils ne vont pas aussi loin que dans l'accord du Bourget. En revanche, sur le statut des réfugiés climatiques, ils sont nettement plus ambitieux que dans l'accord final.

Par ailleurs, ce dispositif a prouvé son efficacité dans le cadre d'un travail combinant recherche, art et pédagogie. En lançant cette expérience, nous avons fixé un cadre, mais rien n'était dirigé : il n'y avait pas de dramaturgie écrite, nous ne savions pas ce qui allait réellement se passer. Pour moi, il s'agissait de tester l'hypothèse selon laquelle le théâtre peut être un lieu de réflexion et d'expérimentation, et pas uniquement le lieu d'un spectacle circonscrit à un temps et à un lieu (celui de la représentation sur scène). Il s'agissait réellement d'une expérimentation ou, pour emprunter le vocabulaire d'une autre discipline, d'un « terrain » que nous avons construit mais sans pouvoir anticiper le résultat. En ce sens, l'échec relatif de la négociation est en lui-même un résultat significatif : il donne à voir les limites de ce type de négociations, alors même que les étudiants avaient toute latitude pour aller plus loin et pour en modifier les règles. Nous avons d'ailleurs invité en tant qu'observateurs une cinquantaine de chercheurs de toutes disciplines (sciences politiques, relations internationales, études théâtrales, littérature, sociologie, ethnologie, histoire des sciences, droit, etc.) qui ont tiré de cette expérience des observations et des données qui vont alimenter plusieurs travaux en cours.

Enfin, le caractère inédit du projet a peut-être participé à intéresser un plus large public à ces questions considérées souvent comme trop techniques. Les échos dans la presse spécialisée et grand public ont confirmé cette impression. Le fait d'avoir sollicité plusieurs disciplines a permis d'intéresser à la fois des revues spécialisées (en sciences, en études environnementales, en climatologie) et les médias nationaux et internationaux. Par ailleurs, un documentaire retrace l'expérience (« Climat, le théâtre des négociations », réalisé par David Bornstein, produit par Les Films de l'air et auquel j'ai collaboré avec le soutien de mon labora-

toire). Il constitue une trace précieuse et devient à son tour un objet pédagogique et de recherche, permettant ainsi de poursuivre la réflexion. Il a été projeté dans différents cadres avant et pendant la COP21 (Ministère des Affaires étrangères, EHESS, Femis, écoles d'art, Unesco, Espaces Générations Climat du Bourget, dans différents cinémas et structures associatives) et se trouve programmé dans de nombreux festivals. Le film ne laisse pas indifférent, suscitant des réactions aussi bien positives que négatives. Certaines personnes supportent mal de voir une négociation menée par une sorte d'élite étudiante. D'autres y voient une expérience fructueuse et une anticipation des possibles. Le film finit sur la phrase « la politique est imagination ». C'est une phrase d'espoir véhiculant l'idée que nous ne sommes pas obligés de rester bloqués dans des dispositifs qui ne fonctionnent pas, qu'il est tout à fait possible de les transformer et qu'il y a une immense volonté de la génération des 20-30 ans de les faire évoluer. Le fait qu'il y ait des traces pérennes sous la forme de livres, d'articles, de documentaires, est important, car cela signifie que le projet va continuer à alimenter une réflexion collective.

Envisagez-vous de renouveler l'expérience et si oui, sous quelle forme ?

C'est une bonne question. Je ne suis pas sûre de vouloir m'engager dans une expérience similaire, à si grande ampleur, pour le

moment. C'était une organisation très lourde, comme un terrain d'anthropologie sauf que ce terrain, nous l'aurions construit nous-même. C'était passionnant mais éprouvant. Et puis, c'est une expérience qui ne peut pas être renouvelée, en tout cas pas comme un spectacle qu'on peut reprendre et faire tourner. Nous avons réuni toutes les conditions possibles d'une expérience unique, un peu extrême.

Mais j'espère que la simulation, comme genre, comme dispositif, telle qu'elle a été imaginée aux Amandiers, pourra faire des émules. Je crois en effet que ce dispositif pourrait aisément être appliqué à d'autres sujets que le climat. C'est vraiment une manière de prendre du recul avec ce que l'on sait faire.

En ce qui me concerne, cela constitue un point de départ de recherche très fort. Le *Théâtre des négociations* m'a convaincue que la simulation est une modalité de recherche fructueuse et passionnante, qui rejoint, d'une certaine manière, les expérimentations des astronomes du XVII^e siècle qui avaient besoin de fictions pour construire une nouvelle image mentale du cosmos.

Propos recueillis par Armelle Leclerc, InSHS

contact&info

► Frédérique Aït-Touati,
CRAL
f.aittouati@gmail.com



Les négociateurs sortent du théâtre et négocient dans l'herbe © Frédérique Aït-Touati

CAMPUS CONDORCET # PERSPECTIVES

Grand équipement documentaire : le système d'information documentaire, premier jalon pour mutualiser cinquante bibliothèques



Vue en perspective du parvis du Grand équipement documentaire du Campus Condorcet
© Elizabeth de Portzamparc / Conseil régional Ile-de-France, 2014

Le Campus Condorcet offrira à partir de 2019 des espaces de travail ainsi que des équipements mutualisés à une centaine d'équipes de recherche en sciences humaines et sociales. Au cœur du Campus, le Grand équipement documentaire (GED) réunira dans un même ensemble documentaire des collections aujourd'hui réparties dans une cinquantaine de bibliothèques et unités de documentation. Ces collections comportent environ un million de documents, auxquels s'ajoutent environ 4,5 kilomètres d'archives scientifiques.

Une équipe d'une douzaine de personnes travaille aujourd'hui sur ce projet en collaboration avec les personnels des établissements fondateurs afin de suivre la construction du bâtiment, d'inventer les services qui s'y inscriront et de préparer les collections pour leur transfert au sein de cette nouvelle bibliothèque. Un tel projet offre l'opportunité de repenser l'organisation des collections et les usages de la documentation.

Mais il nécessite également un important travail pour réunir, transférer et réorganiser dans le nouveau bâtiment un million de documents imprimés. C'est pourquoi, dans le courant de l'année 2016, le Campus Condorcet se dotera d'un « SID chantier », un système d'information documentaire destiné à accompagner les diverses opérations de préparation des collections imprimées durant la phase de chantier.

Une bibliothèque pour la recherche

Parmi les dix établissements fondateurs, huit apportent des collections au Campus Condorcet. Ce sont des bibliothèques, archives et unités documentaires rattachées aux équipes de recherche qui rejoindront le Campus.

Cela représente une cinquantaine de bibliothèques, dont les caractéristiques sont très hétérogènes : volumétries variables (de 2 000 à 300 000 documents environ), communautés d'utilisateurs diverses, champs disciplinaires, nature de la documentation (imprimés, archives, documents iconographiques et audiovisuels...), etc. L'organisation de ces bibliothèques dépend de ces critères, ainsi que de leur histoire propre, de leur situation administrative et des besoins propres à leurs usagers.

Le projet consiste à mutualiser ces collections pour créer un nouvel ensemble cohérent, qui s'inscrira dans le nouvel établissement. La Région Ile-de-France construit et finance un bâtiment de 22 000 m², pouvant accueillir 1 300 places de lecture, dont la réalisation a été confiée à l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre aux Agences Elizabeth et Christian de Portzamparc. Ce nouvel équipement documentaire a comme ambition une large ouverture, avec pour cible une amplitude horaire de 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le Grand équipement documentaire proposera une documentation à la fois riche et très spécialisée, adaptée aux nouvelles pratiques de la recherche, et devant favoriser l'interdisciplinarité. Le choix a été fait du libre accès : près de 80 % des collections, soit environ 800 000 documents, seront donc en accès libre dans les espaces de la bibliothèque. Afin de garantir la variété et la richesse des collections, un seul exemplaire de chaque ouvrage sera disponible sur place. Pour les ouvrages en multiples exemplaires, un doublon sera stocké au Centre technique du Livre et de l'enseignement supérieur (CTLES) et des navettes journalières permettront de faire venir autant que de besoin les documents à la demande des usagers. Les ouvrages très rares ainsi que les archives seront conservés en magasin et consultables sur demande dans une salle de consultation encadrée.

En ce qui concerne le signalement des collections, il est prévu un accès unique à l'ensemble des ressources, qu'il s'agisse de la documentation, des archives, des ressources matérielles ou numériques. Sur un plan plus général, les usages actuels de la documentation sont appelés à évoluer, pour desservir une communauté plus large, dans un cadre nouveau.

Cinquante bibliothèques en une : quelles opérations à conduire ?

Une première étape pour préparer les collections à leur transfert est la réunion des données de description de ces collections, c'est-à-dire des notices des documents, aujourd'hui produites et stockées dans divers logiciels.

Actuellement, le signalement des collections des cinquante bibliothèques se répartit dans de nombreux systèmes : le SUDOC (le catalogue collectif français des bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche), treize systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) où les notices des documents sont stockées selon des formats conformes aux normes en vigueur, cinq bases de données. Il faut y ajouter d'autres outils de signalement (bibliographies, inventaires papier...) et certains fonds restant à traiter. La variété des sources ne permet pas à ce stade d'avoir une vue globale des futures collections du Grand équipement documentaire, ce qui est pourtant nécessaire pour enrichir la réflexion sur la mutualisation de ces collections.

Grâce au SID chantier, le Campus pourra réunir les données issues de ces dix-huit sources dans une base de données unique, pour que les membres des bibliothèques participantes ainsi que l'équipe projet puissent avoir une vue globale des collections. Ce panorama et les possibilités d'interrogation simultanée de l'ensemble des données doivent permettre d'accompagner la réflexion sur la politique documentaire du Campus Condorcet. La mutualisation des données permettra aussi d'éprouver les règles d'harmonisation de ces données, qu'il faudra parfaire pour leur migration vers le futur outil de recherche dont se dotera le Grand équipement documentaire à son ouverture et qui devra garantir le meilleur confort d'usage lors des recherches documentaires.

Ce traitement est un préalable aux opérations de mutualisation des collections, que le SID chantier doit permettre d'accompagner durant les prochaines années. Cette mutualisation suppose de nombreuses opérations très concrètes et l'élaboration de processus pour mener ces opérations à bien.

Sans être exhaustif, voici un panorama des chantiers à conduire

pour préparer le rassemblement et le transfert des collections vers Grand équipement documentaire :

► Repérer les ouvrages en multiples exemplaires au niveau de la future bibliothèque.

► Orienter les documents : ceux qui auront été identifiés comme « rares » seront orientés vers les magasins de la bibliothèque et soumis à des règles de consultation spécifiques (consultation à la demande dans une salle de consultation encadrée). Le reste des documents pourra être orienté soit vers le libre accès du GED, soit, dans le cas des doublons, vers le CTLES.

► Organiser les collections : afin que les usagers circulent aisément dans les collections en libre accès et trouvent facilement le document qu'ils recherchent, il faut repenser l'implantation des collections. Le rassemblement des collections en un espace unique suppose d'imaginer une nouvelle organisation, adaptée à la taille et au spectre disciplinaire du Grand équipement documentaire. De grands principes d'organisation ont déjà été retenus pour l'implantation des collections de la bibliothèque : le libre accès sera organisé en huit territoires de recherche, dont quatre seront thématiques et quatre correspondront à des aires culturelles. Ces territoires de recherche seront eux-mêmes divisés en sous-dominantes, qui pourront être divisés eux-mêmes en un troisième niveau de classement. Au sein de cette répartition, les ouvrages seront ensuite adressés selon le classement Dewey. Le but est d'arriver à un schéma d'implantation respectueux de l'histoire des collections mais cohérent et simple pour l'utilisateur futur.

► Préparer les documents : de nombreux travaux de traitement matériel et d'équipement des collections sont à assurer. Certains documents pourraient nécessiter des travaux de dépoussiérage ou de reliure pour pouvoir être mis à disposition en libre accès. Pour les ouvrages du libre accès, il faudra apposer les nouvelles cotes sur les ouvrages, en adéquation avec leur nouvelle implantation, et une puce RFID qui permettra notamment d'utiliser des bornes de prêt-retour automatiques.

► Préparer le transfert des collections vers le Campus : il s'agit de réaliser des lots de documents depuis chaque site d'origine (environ vingt-cinq) et de les suivre jusqu'à leur implantation.

Toutes ces opérations demandent une connaissance approfondie de l'ensemble des collections, afin de pouvoir choisir les solutions les plus adaptées et les mettre en œuvre. En raison du volume des documents à traiter dans le temps imparti, il est important de pouvoir automatiser, à partir des données dont nous disposons sur les documents, le maximum d'opérations.

La mise en œuvre d'un système d'information documentaire en phase de chantier

Nos besoins pour accompagner les chantiers de préparation à la mutualisation et au transfert des collections ont été recueillis et formalisés dans le courant de l'année 2015, par l'équipe projet du Grand équipement documentaire, avec la participation des personnels des différentes bibliothèques réunis lors de tables-rondes thématiques. La synthèse de ces besoins a permis d'élaborer le cahier des charges d'un système d'information documentaire pour la phase de chantier, publié en juillet 2015. L'équipe projet a été accompagnée dans cette démarche par une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, assurée par la société DoXulting. À l'issue de cette procédure, la société BibLibre a été retenue pour assurer la mise en œuvre du SID chantier. La solution proposée est basée sur le SIGB Koha, avec la réalisation de quelques développements spécifiques. Cet outil est destiné à la communauté professionnelle travaillant sur le projet du futur équipement, à savoir l'équipe projet et les membres des bibliothèques rejoignant le Campus Condorcet.

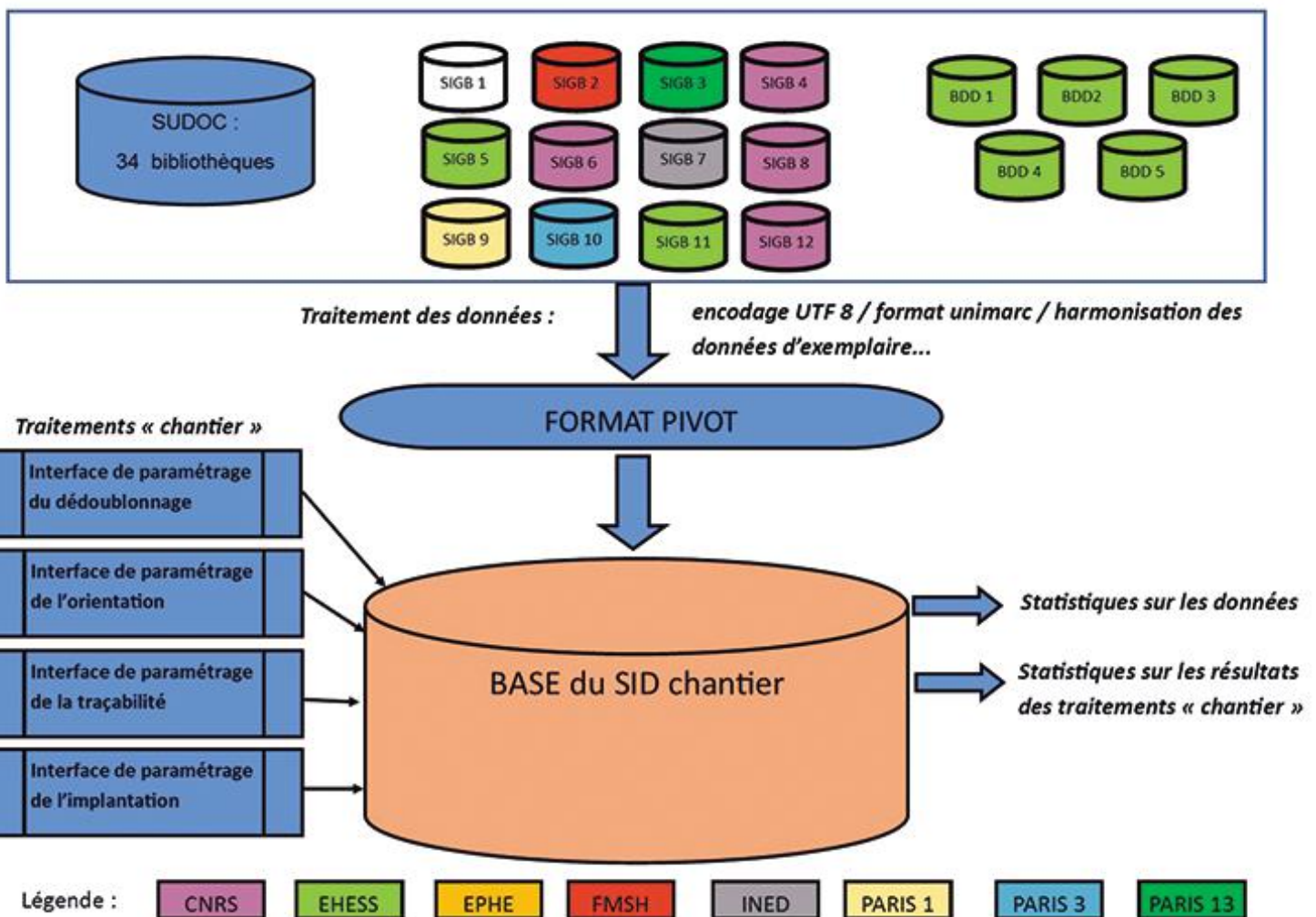


Schéma d'alimentation et de traitement des données dans le système d'information documentaire

L'objectif est de collecter les données des différents systèmes et de les réunir dans une même base, afin de pouvoir les consulter, les interroger et réaliser différentes traitements sur ces données. Il s'agira d'une « copie » des données sources, à des fins de tests et traitements spécifiques, mais pour ce qui concerne le signalement de leurs collections, les bibliothèques continueront à utiliser leurs propres outils jusqu'à leur déménagement au Campus Condorcet, afin de ne pas multiplier les outils de travail pour les équipes et de permettre aux bibliothèques de continuer à travailler dans leur organisation actuelle le plus longtemps possible.

De nouveaux traitements pourront être développés dans les mois et les années à venir, par exemple : un outil de gestion des périodiques, permettant de sélectionner les collections les plus complètes parmi les bibliothèques pour en faire la collection de référence du Grand équipement documentaire du Campus et de la compléter le cas échéant avec des fascicules des autres bibliothèques. La question de la conservation des périodiques s'inscrit à terme dans le cadre plus large de la mise en œuvre de plans de conservation partagée de périodiques (PCPP), en cours de développement parmi les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un outil de déménagement pourra être créé afin d'organiser les lots à préparer par bibliothèque, à transférer dans le nouveau bâtiment, mais aussi de prévoir les volumétries pour chaque salle, chaque étagère, etc. (notamment les volumétries en fonction du nouveau cadre de classement).

Pour chacun des traitements, il s'agit d'exploiter au mieux les données sources disponibles, pour créer, par un système de correspondances, de nouvelles données qui correspondent à la destination du document dans le Grand équipement documentaire. Prenons l'exemple de l'implantation des collections : on repérera dans chaque fichier, si elle existe, la donnée relative à l'inscription du document dans le cadre de classement de la bibliothèque d'origine. On établira ensuite des correspondances entre ce cadre de classement originel et le nouveau schéma d'implantation des collections au Campus Condorcet, et on obtiendra pour ce document une proposition de nouvelle implantation. Ainsi, en établissant des règles pour chacune des bibliothèques, nous pourrions automatiser l'implantation des documents et éviter de devoir traiter chaque document en lui attribuant manuellement une nouvelle valeur. Des interfaces, qui seront renseignées par l'équipe projet, permettront de paramétrer les différents traitements.

Un système souple pour s'adapter aux besoins

La démarche est itérative et expérimentale : il s'agit, pour chacun des traitements chantier, de tester des scénarios (critères de dédoublement, critères d'implantation des documents, critères d'orientation des documents...), puis d'en analyser les résultats, soit pour valider les critères choisis, soit pour réfléchir à l'élaboration d'un nouveau processus. Par exemple, l'implantation des collections sera d'abord réalisée à un niveau virtuel, dans le SID

chantier, afin notamment d'estimer la volumétrie des ouvrages par niveau de classement, puis de préparer leur cotation pour leur future mise en espace. Pour chaque nouveau scénario, les paramètres pourront être redéfinis et la base sera rechargée.

Le système doit être suffisamment souple pour permettre de s'adapter aux différents besoins qui pourraient émerger dans les années à venir, au fur et à mesure des avancées dans la préparation des collections. Il s'agit aussi de travailler à partir de données très variées, que ce soit dans leur structure (qui sera harmonisée dans la base) ou dans leur contenu (qui impose, pour chacun des traitements, de prévoir des procédés adaptés aux données disponibles pour chacune des bibliothèques).

Le SID chantier n'établit pas les règles pour chacun des traitements. Il est simplement un outil pour appuyer la définition de ces règles en se fondant sur des statistiques précises, les tester et enfin les appliquer. Il ne constitue pas le futur système d'information du Grand équipement documentaire, qui sera mis en œuvre pour l'ouverture et permettra alors l'interrogation simultanée de l'ensemble des ressources mises à disposition des usagers.

C'est ainsi que, d'étape en étape, des collections de ces cinquante bibliothèques naîtra le Grand équipement documentaire du Campus Condorcet.

Le Campus Condorcet en chiffres

Le Campus Condorcet réunit 10 fondateurs de forte notoriété internationale, unis de longue date par d'étroites relations scientifiques et pédagogiques. La réunion de ces forces scientifiques vise à développer 4 pôles de référence mondiale en sciences de l'histoire, en sciences des textes, en sciences des territoires et en sciences sociales. Le Campus accueillera plus de 100 unités ainsi qu'un grand nombre d'écoles doctorales, dont les doctorants viennent en grande partie d'autres pays que la France.

- ▶ **2 sites** à Paris Porte de la Chapelle et à Aubervilliers
- ▶ **7,4 hectares**
- ▶ **180 000 m²** environ de surfaces construites
- ▶ **100 unités** de recherche

18 000 personnes dont environ :

- ▶ **4 000 étudiants** de licence
- ▶ **4 200 enseignants-chercheurs**
- ▶ **4 800 doctorants**
- ▶ **900 personnels administratifs**

CAMPUS 
CONDORCET
Paris-Aubervilliers

contact&info

- ▶ Camille Rebours,
Chargée de mission SID
camille.rebours@campus-condorcet.fr
- ▶ Pour en savoir plus
<http://www.campus-condorcet.fr>

la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**
www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ▶ **Pour s'abonner / se désabonner**
inshs.com@cnrs.fr
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**
www.cnrs.fr/inshs

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •